

# INDICE AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle

Rapport Afrique du Nord







Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# **Indice africain de développement social : Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle**

## **Rapport Afrique du Nord**

**Section de l'emploi et de la protection sociale  
Division des politiques de développement social  
Commission économique pour l'Afrique**

Pour commander le rapport sur l' *Indice africain de développement social : mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle* par la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter :

Publications  
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique  
P.O. Box 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tél : +251 11 544-9900  
Fax : +251 11 551-4416  
E-mail : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© 2017 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Première édition : février 2017

La reproduction, en tout ou en partie, de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

**Note**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Photos: Shutterstock

# Table des matières

Abréviations .....	iv
Remerciements.....	v
Résumé analytique .....	vi
<b>Section I : Introduction .....</b>	<b>1</b>
Historique.....	2
L'Indice africain de développement social .....	2
Un nouveau paradigme de développement inclusif.....	4
Principaux facteurs d'exclusion humaine.....	5
Impacts différentiels de l'exclusion entre hommes et femmes.....	6
L'exclusion humaine par milieu de résidence .....	7
<b>Section II : L'indice africain de développement social .....</b>	<b>8</b>
<b>Section III: Afrique du Nord–Brève Introduction.....</b>	<b>12</b>
<b>Section IV : Analyses-pays.....</b>	<b>15</b>
4.1. Algérie .....	16
4.2. Égypte.....	21
4.3. Mauritanie.....	29
4.4. Maroc .....	34
4.5. Soudan .....	42
4.6. Tunisie .....	50
Conclusion .....	56
<b>Références .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe I : Méthode de calcul de l'Indice africain de développement social (IADS).....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe 2 : Revue des indices de développement social dans le monde .....</b>	<b>72</b>

# Abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
DAES (ONU)	Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies
EIU	Economist Intelligence Unit
IADS	Indice africain de développement social
IDH	Indice de développement humain
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

# Remerciements

Le présent rapport a été rédigé sous la direction générale de Takyiwaa Manuh, directrice de la Division des politiques de développement social, et la supervision directe de Saurabh Sinha, chef de la Section de l'emploi et de la protection sociale. L'équipe de base était composée de Iris Macculi, (économiste et coordonnatrice du rapport), Adrian Gauci (économiste), Jack Jones Zulu (spécialiste des questions sociales), Kalkidan Assefa (technicien de recherche) et Melat Getachew (assistant de recherche).

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) est reconnaissante à tous les experts qui ont participé aux formations sous-régionales pour l'Afrique du Nord sur l'Indice africain de développement social. Étaient représentés à ces ateliers les pays suivants dont les experts mentionnés ci-après ont participé à la production et à la validation des résultats de ce rapport: Algérie (M. Faouzi Mokrani et Mme Amel Lakehal, Bureau national des statistiques), Égypte (M. Emad Mahfouz et Mme Eman Saleh, CAPMAS, Agence centrale pour la mobilisation publique et la statistique), Mauritanie (M. Kahlihina Dahmed, Office national de la Statistique, et M. Moctar El Mouna, Ministère des finances), Maroc (M. Teto Abdelkader, Observatoire national sur le développement humain ; M. Khalid Soudi, Mme Mizrab et Mme Bouchra Bouziani, Haut Commissariat au Plan), Soudan (Mme Amna Mohamed Ali, Bureau national des statistiques et M. Glood, Ministère de l'Economie et des Finances), Tunisie (M. Moustapha Bouzaienne, Institut National de la Statistique, et Mme Maha Makhli Mezrioui, Ministère des affaires sociales).

La CEA tient à remercier tous les États membres pour leur engagement et pour avoir fourni les données et apports techniques indispensables au rapport. Des remerciements spéciaux sont adressés aux membres du personnel du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord pour leur soutien à l'organisation des ateliers de formation et au lancement du présent rapport.

Le soutien financier de la Fondation Rockefeller pour la production de ce Rapport et l'organisation des activités de renforcement des capacités sur l'Indice a été reçu avec reconnaissance.

Il convient enfin de remercier la Section des publications, sous la direction de Demba Diarra, qui a coordonné la révision et la publication du rapport.

# Résumé analytique

La croissance économique positive enregistrée en Afrique au cours des deux dernières décennies s'est avérée résiliente face à la crise internationale de 2008. Cependant, cette performance économique n'a pas eu des retombées significatives en matière de développement social. La hausse moyenne des revenus s'est accompagnée d'inégalités accrues – sapant dans de nombreux pays les efforts accomplis en matière de réduction de la pauvreté et alimentant l'instabilité socioéconomique dans la région. Plus important encore, la transformation structurelle en cours dans le continent – induite essentiellement par des secteurs à forte intensité de capitaux – n'a pas créé suffisamment d'emplois productifs pour relever les conditions de vies des individus et créer les conditions pour un développement inclusif et équitable en Afrique.

L'inégalité dans l'accès aux opportunités socioéconomiques et une protection sociale inadéquate ont aussi limité la capacité de nombreuses individus de contribuer et de bénéficier de la croissance économique dans leurs pays. De ce fait, l'exclusion est devenue un véritable défi pour le développement de l'Afrique, et il n'existe jusqu'à présent aucun indicateur qui permette de suivre correctement les tendances de cette exclusion et d'aider ainsi les États membres à formuler des politiques adéquates d'inclusion. La mise en place d'un indice de développement social émane de ce besoin et de la demande des pays d'Afrique de disposer d'un outil qui reflète les problèmes de développement spécifiques du continent.

L'Indice africain du développement social se fonde sur l'hypothèse essentielle que le développement doit se refléter par une amélioration des conditions de vie des populations. Grâce à l'approche du cycle de vie, l'indice mesure l'importance de l'exclusion humaine dans six dimensions clés du bien-être, à savoir la survie, la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et l'espérance de vie à 60 ans. Un des aspects essentiels de l'indice est de pouvoir être mesuré dans le temps et être ventilé par sexe et milieu de résidence, ce qui aide à saisir les tendances des inégalités et de l'exclusion au sein des pays et entre eux. L'Indice offre ainsi un nouveau cadre conceptuel pour identifier les déterminants de l'exclusion humaine en Afrique et fournir une orientation aux politiques publiques en matière de nutrition, d'éducation, d'emploi et de protection sociale.

Ainsi, l'Indice devrait aider les États membres dans le suivi et la formulation de politiques sociales plus inclusives et les guider dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui mettent l'accent sur l'inclusion et la nécessité de « ne laisser personne pour compte » comme conditions essentielles au développement au niveau régional et mondial.

L'application de l'Indice africain de développement social aux pays de l'Afrique du Nord a permis de révéler les inégalités structurelles et les principaux facteurs de l'exclusion dans chaque phase de vie et pour chaque groupe de la population. Les résultats de ce rapport, revus et validés par les experts nationaux, fournissent des éléments importants pour accompagner les pays dans la formulation et la mise en œuvre de politiques sociales mieux ciblées et plus efficaces.

# **Section I :**

# **Introduction**

# Introduction

## Historique

Les pays africains ont connu depuis le début des années 2000 une période de croissance économique sans précédent, et manifesté une solide résilience face à la récession mondiale qui a touché la plupart des économies du monde. La croissance a été de 5 pour cent en moyenne pour le continent africain, certains pays ayant vu leur produit intérieur brut (PIB) croître de 7 à 11 pour cent ces dernières années. Malgré ce parcours remarquable, les États africains n'ont pas encore réussi à véritablement transformer leur économie ni à atteindre le niveau de développement social qu'ont connu d'autres régions.

Le continent est encore en proie à des inégalités et à des formes d'exclusion causées par des différences de revenus, d'appartenance ethnique, de genre, d'âge, ou de milieu de résidence. Les faits montrent que pour les enfants pauvres d'Afrique, le risque d'insuffisance pondérale est d'environ deux fois et demie plus élevé, et celui de n'être pas scolarisé jusqu'à trois fois plus élevé que pour les enfants des ménages les plus riches (Nations Unies, 2012). Ces inégalités entraînent souvent un manque d'opportunités sociales et économiques dans la vie, ce qui exclut ces mêmes personnes d'une pleine participation au processus de développement.

Le point de vue dominant est que l'Afrique s'est concentrée pendant longtemps sur la seule croissance économique, comptant qu'une amélioration du développement social suivrait. L'une des raisons de ce paradoxe tient à la nature même de la croissance, entraînée dans une large mesure par des secteurs à forte intensité de capital, où la valeur ajoutée et la création d'emplois sont limitées et la redistribution des gains économiques inéquitable. Le résultat est que la croissance en Afrique n'a pas été assez inclusive et équitable, compromettant ainsi sa durabilité et alimentant les risques d'instabilité sociale et politique dans la région.

Par ailleurs, la couverture limitée de la protection sociale dans nombre de pays a exacerbé l'exclusion des groupes les plus marginalisés. Ces derniers, qui n'ont déjà un accès moindre aux opportunités sociales et économiques, sont également plus vulnérables aux chocs externes, ce qui réduit leurs capacités d'être des agents productifs et augmente leur risque de tomber ou de persister en état de pauvreté.

La promotion d'une voie de développement plus inclusive en Afrique est une priorité urgente, et une condition indispensable à l'édification de sociétés plus viables et plus solidaires. Cependant, les interventions publiques basées sur des chiffres agrégés ne mènent généralement pas à une prise de décisions optimale, et l'insuffisance des données et des dispositifs de suivi sur ce sujet ont toutes les chances de mener à une formulation et une planification inadéquate des politiques publiques.

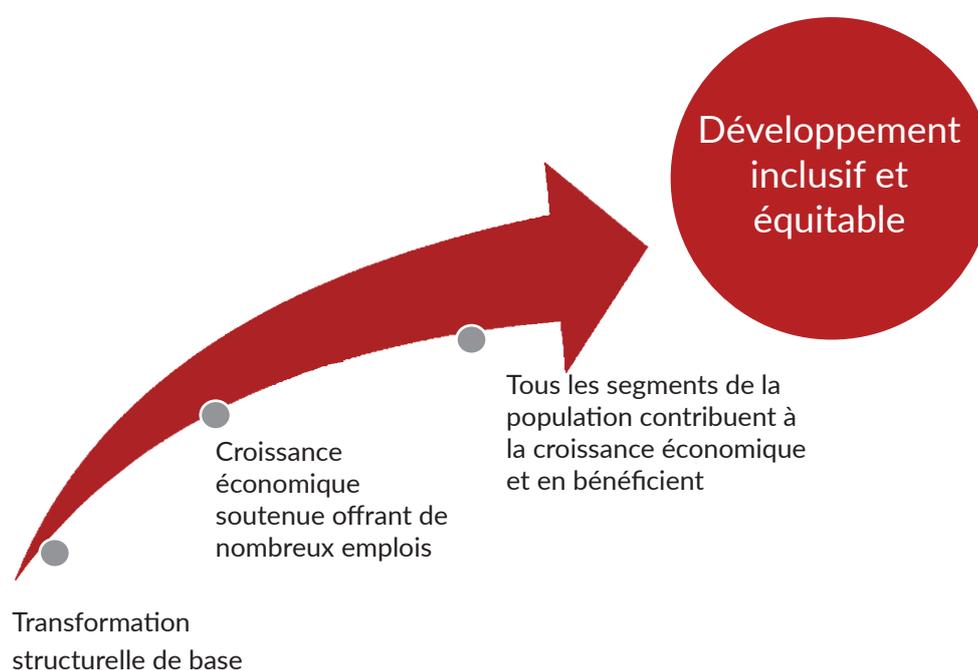
## L'Indice africain de développement social

Le développement social est de plus en plus perçu en Afrique comme une composante centrale du développement économique. Les dirigeants africains ont clairement fait de la nécessité d'une stratégie de croissance visant l'inclusion et la transformation sociale une intention politique ferme dans l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sont fondés sur l'égalité, la durabilité de la croissance et le principe « ne laisser personne pour compte » (Commission de l'Union africaine et CEA, 2013).

L'accent mis sur l'inclusion dans la poursuite du développement n'est pas nouveau. Au Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995), les dirigeants mondiaux avaient déjà reconnu l'importance de l'inclusion et de l'intégration sociale pour la réalisation du développement durable dans le monde. C'est là qu'a été avancé pour la première fois, au lieu d'un simple modèle de privation, un modèle holistique prenant en compte la pauvreté et l'exclusion sociale.

À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012), les dirigeants mondiaux ont réaffirmé leur détermination à promouvoir l'intégration sociale en instaurant plus de cohésion et d'inclusion dans le processus de développement<sup>1</sup>. À la suite de cette Conférence, la nécessité de s'attaquer à l'exclusion a commencé à s'imposer en tant qu'objectif en soi dans les cadres du développement.

### Graphique I.1 : De la transformation structurelle de base au développement inclusif



Les gouvernements africains sont aussi devenus de plus en plus sensibles à la problématique de l'exclusion dans le programme de développement du continent, comme le prouve leur engagement en faveur de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague (1995), qu'ils soulignent dans la Déclaration de Windhoek sur le développement social de 2008 et le Cadre de politique sociale pour l'Afrique, qui ont joué un rôle important dans le programme de développement social du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les pays africains ont aussi pris des mesures visant les problèmes spécifiques de certains des groupes les plus exclus, dont les jeunes, les femmes et les personnes âgées, à travers des programmes tels que celui de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Programme d'action de Beijing, le Plan d'action de Ouagadougou, la Déclaration d'Abuja et le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

<sup>1</sup> Une société inclusive y a été définie comme « une société pour tous, où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer ». Une telle société doit se fonder sur les valeurs fondamentales que sont l'équité, l'égalité, la justice sociale, et les droits et libertés humains. Elle doit aussi être dotée de dispositifs bien conçus permettant à ses citoyens de participer à la prise des décisions qui retentissent sur leur vie et définissent leur avenir commun (Nations Unies, 1995).

Toutefois, la mise en œuvre de ces engagements n'a pas livré les résultats souhaités, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, rares étaient jusqu'à présent ceux qui ont réussi à appréhender les conséquences de l'exclusion, les solutions à y apporter et les moyens de les incorporer dans la planification nationale du développement (CEA, 2008).

Deuxièmement, la plupart des objectifs de développement internationalement convenus, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, n'ont pas expressément intégré la dimension d'inclusion dans le modèle de développement, ou identifié les inégalités à l'intérieur des pays qui appelleraient des interventions politiques différentes de celles que l'on définit au niveau national ou régional.

Par ailleurs, des insuffisances institutionnelles et de capacités persistent, et il manque des dispositifs de suivi permettant d'évaluer les progrès en matière d'inclusion en Afrique, de sorte que la formulation des politiques reste peu adaptée. Pour accélérer les progrès, les gouvernements auront à mettre au point des politiques faisant de l'égalité et de l'inclusion un choix délibéré des stratégies de développement plutôt qu'un produit accessoire. Pour que la transformation structurelle de l'Afrique soit inclusive, il faudra un développement solide et équitable, et une planification à long terme qui corresponde à une conception plus inclusive du développement, telle qu'elle est inscrite dans l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## **Un nouveau paradigme de développement inclusif**

L'exclusion est un phénomène multidimensionnel, difficile à cerner si on n'établit pas un cadre précisant comment l'évaluer et quels aspects inclure dans son évaluation. Il est admis que malgré une forte croissance économique, une société 'non-inclusive' risque fort de limiter le développement humain et social des citoyens. Et c'est bien ce que connaît actuellement le continent africain, dont la forte croissance économique n'est pas à même de garantir une répartition inclusive et équitable de ses avantages parmi toutes les couches de la société.

L'expérience a montré que les progrès en vue d'un développement plus inclusif en Afrique ont été lents, et que les facteurs qui y sont favorables ont été limités. Certains individus sont de ce fait plus vulnérables et plus exposés aux chocs externes, notamment les groupes les plus pauvres et marginalisés. Il est ainsi indispensable de faire en sorte que ces groupes soient inclus dans la marche du développement, afin d'accélérer la transition vers un développement plus équitable et inclusif (Graphique 1.1).

Dans ce contexte, la transformation économique en cours dans la plupart des pays africains semble bien définie, marquée par quatre processus liés entre eux : une diminution de la part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi ; un processus d'urbanisation accéléré ; une progression des activités dans des secteurs à plus forte intensité de travail ; et une transition démographique caractérisée par une diminution des taux de mortalité et de fécondité, poussée par une amélioration des services de santé de base (CEA, 2013b). Cependant, les effets sur le développement humain et social des individus restent à élucider.

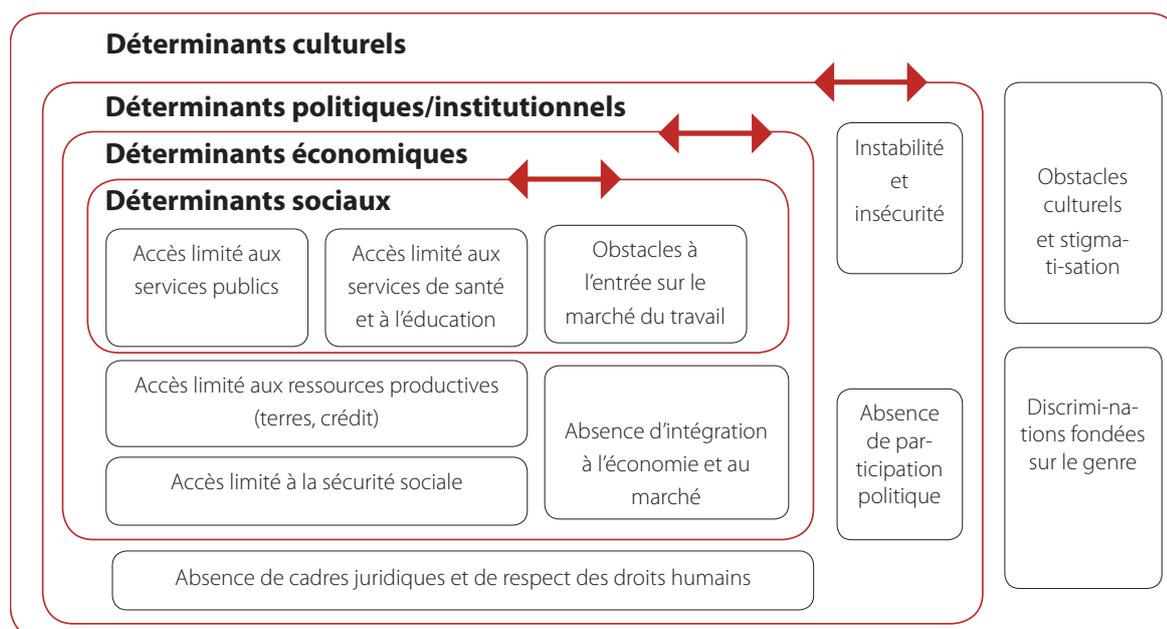
Un élément essentiel de ce cadre est la nécessité de s'attaquer aux besoins des groupes les plus vulnérables pour promouvoir une véritable transformation sociale du continent. On aurait ainsi une base pour rectifier les schémas d'exclusion spécifiques à chaque pays en définissant des politiques sociales plus efficaces aux niveaux national et infranational.

C'est dans cet esprit qu'on envisage ici un nouveau paradigme en vue de la transformation sociale de l'Afrique, centré sur la réduction de l'exclusion humaine. La justification en est que l'inclusion humaine devrait être une condition première de l'inclusion sociale et économique, car donner aux êtres humains le moyen de prendre part au développement est la première étape en vue de l'intégration sociale et économique. La tâche que doivent accomplir les pays africains est donc d'accélérer leurs progrès vers la transformation structurelle, tout en luttant contre les facteurs qui concourent à l'exclusion des individus au processus de développement.

## Principaux facteurs d'exclusion humaine

L'exclusion est un phénomène structurel, dont il faut faire une priorité pour soutenir la croissance économique et préserver la paix. Par ailleurs, l'exclusion a un effet négatif sur la dynamique du développement, les opportunités économiques et la création d'emplois, rétrécissant la base des économies et les rendant plus vulnérables aux chocs externes. Outre ses conséquences économiques, l'exclusion, qu'elle tienne au revenu, au genre, à la situation géographique ou à des facteurs politiques, entraîne des coûts sociaux importants. Il est admis en effet que les facteurs d'exclusion sont souvent déterminés par l'interaction d'une série de facteurs contextuels, comme l'illustre le Graphique 1.2<sup>2</sup>.

Graphique 1.2 : Les déterminants de l'exclusion humaine :



- Les facteurs sociaux comprennent les éléments associés à l'accès aux services sociaux de base, dont les soins de santé, l'éducation et la sécurité sociale ;
- Les facteurs économiques prennent en compte l'accès aux ressources productives, dont la terre et le crédit, ainsi que le degré d'intégration à l'économie et au marché ;
- Les facteurs politiques et institutionnels englobent les politiques et les programmes ayant pour but de garantir la participation politique et l'accès aux droits civils et humains ;

2 Pour plus de détails, voir également Macculi and Acosta (2014).

- Les facteurs culturels définissent les normes et l'environnement dans lequel vivent les êtres humains, y compris les facteurs ou les obstacles liés au genre.<sup>3</sup>

Ces facteurs, qui sont souvent la conséquence de choix et d'interventions politiques, peuvent retentir sur la probabilité qu'une personne soit incluse ou exclue du développement. Dans ce contexte, on peut donc définir l'exclusion humaine comme résultant d'obstacles sociaux, économiques, politiques, institutionnels et culturels qui se manifestent par une détérioration des conditions de vie et limitent la capacité d'un individu de bénéficier du processus de développement et d'y contribuer.

Il importe dans ce sens de faire la distinction entre l'exclusion humaine et le terme usuel d'exclusion **sociale**. L'exclusion sociale désigne généralement l'incapacité d'une personne ou d'un groupe de participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle et leurs relations avec autrui. L'exclusion humaine, quant à elle, se réfère à l'incapacité d'une personne de bénéficier du processus de développement et d'y participer. En ce sens, on peut considérer l'inclusion humaine comme le stade précédant l'inclusion sociale : il faut que les gens soient intégrés au processus de développement et en bénéficient avant de pouvoir apporter une véritable participation et intégration à la société.

L'exclusion humaine peut se manifester à différentes étapes de la vie d'une personne. Ainsi, un être humain qui, enfant, a souffert d'un retard de croissance, se trouve plus souvent confronté à des difficultés durant les années de formation (en matière de résultats scolaires par exemple), qui représentent des facteurs d'exclusion importants en âge adulte. L'approche du cycle de vie montre en particulier que l'exclusion dans une phase de vie de l'individu a des retombées négatives dans les phases de vie successives, avec des différences notables entre genre et milieu de résidence (CUA et al., 2014).

## **Impacts différentiels de l'exclusion entre hommes et femmes**

À chaque étape de leur vie, les femmes et les filles sont exposées à des formes et des degrés de vulnérabilité différents de ceux qui touchent les hommes et les garçons. Cela provient des différences de rôles assumés par les femmes et les hommes dans la société et d'accès aux ressources productives, qui ont un impact important sur la probabilité qu'elles soient incluses ou exclues du développement.

Certaines de ces différences sont inhérentes au genre, mais d'autres résultent de préjugés culturels et de facteurs sociaux qui peuvent toucher les individus tout au long de leur vie. De nombreuses études montrent par exemple que les femmes et les filles exercent le plus souvent des travaux non rétribués, de nature informelle ; sont généralement moins bien payées que les hommes ; souffrent plus des conséquences d'une éducation écourtée ; et sont plus souvent victimes d'exploitation, de violence ou de mariage précoce. Tous ces facteurs peuvent avoir un effet dévastateur sur leur développement futur et leur capacité de participer aux processus de développement social, économique et politique de leur pays.

Toutefois, les effets peuvent varier selon le stade de vie et le lieu de résidence. Il est par exemple démontré que dans les pays en développement, les filles qui survivent aux premières années de vie et parviennent à l'âge adulte, ont une espérance de vie proche de celle des femmes des pays développés, et que l'écart se rétrécira très probablement à mesure que la mortalité infantile

---

<sup>3</sup> D'autres facteurs, qui ne sont pas expressément inclus dans ce cadre mais dont on constate souvent qu'ils sont des déterminants sous-jacents de l'exclusion, sont notamment le handicap, l'appartenance ethnique, la situation au regard du VIH/sida, et les conflits intra- ou internationaux.

et juvénile reculera. Par ailleurs, la malnutrition infantile est plus répandue chez les garçons que chez les filles dans la plupart des pays en développement, encore que les résultats ne soient pas uniformes de pays à pays. En Inde, par exemple, les filles, du fait de leur statut social considéré inférieur, sont plus exposées au risque de malnutrition que les garçons (Smith et Haddad, 2000).

Le mariage précoce et d'autres pratiques traditionnelles ont également des effets marqués sur les résultats scolaires des filles, ce qui bride leurs opportunités et leurs aspirations futures.

Ce sont ces différences de résultats, qu'elles découlent de facteurs contextuels ou soient inhérentes au genre, qu'il faudra viser, car les politiques publiques qui ne luttent pas contre elles tendent à perpétuer les inégalités de genre au fil du temps (Hedman, Perucci et Sundstroem, 1996 ; CEE et Institut de la Banque mondiale, 2010).

## **L'exclusion humain par milieu de résidence**

Les schémas de l'exclusion traduisent aussi l'influence du lieu géographique où une personne naît et vit. Pour les gens qui vivent en milieu rural, la probabilité est plus élevée de manquer d'infrastructures sociales et économiques de base, qui leur permettraient de s'épanouir et de réaliser pleinement leur potentiel. À l'échelle mondiale, 75 pour cent des personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté en 2002 étaient résidentes de zones rurales, alors que 52 pour cent seulement de la population mondiale y habitent (Ravallion, Chen et Sangraula, 2007).

Les études récentes en Afrique ont montré également des taux de pauvreté en milieu rural plus élevés (Nations Unies, 2014). Il n'en reste pas moins que les milieux urbains se trouvent de plus en plus souvent face à des difficultés telles que la congestion urbaine, les risques environnementaux et sanitaires, la mauvaise qualité des infrastructures, la fragmentation sociale, l'accès limité aux terres, ainsi qu'une concurrence accrue qui risque d'exclure les travailleurs sans qualifications de tirer parti des opportunités économiques et sociales qui se présentent à eux.

# **Section II :**

# **L'indice africain**

# **de développement**

# **social**

## L'Indice africain de développement social

L'Indice africain de développement social a été mis au point pour évaluer le degré global d'exclusion humaine. Il permet d'évaluer le niveau d'exclusion tout au long du cycle de vie, partant de l'idée que l'exclusion peut se manifester à différents stades de la vie d'une personne avec des retombées importantes dans les phases de vie successives.

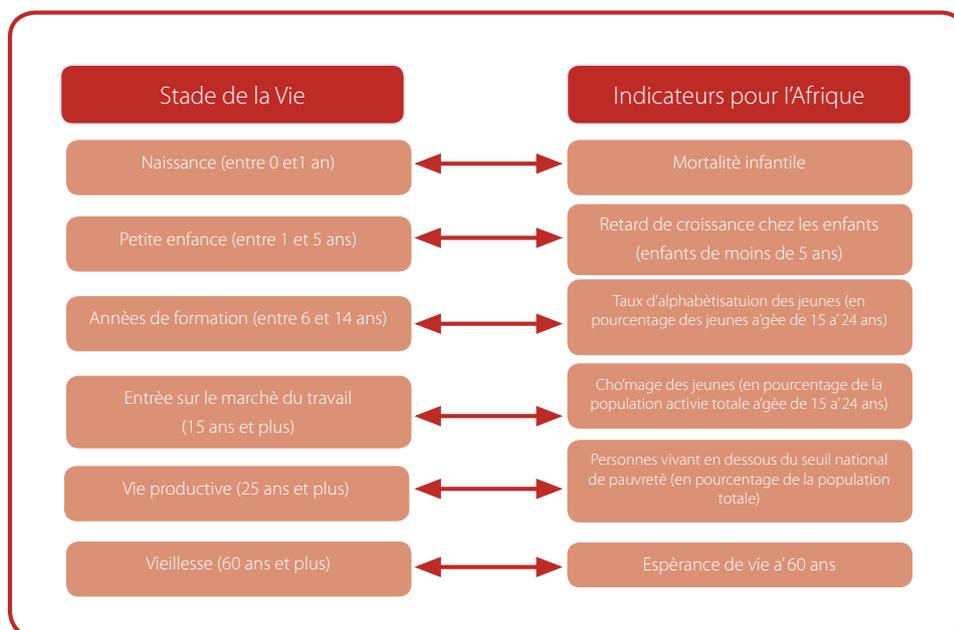
Ainsi, à chaque étape de vie, on détermine une dimension clé du développement humain dont les personnes de ce même groupe d'âge sont supposées bénéficier, pour éviter la probabilité d'être exclues dans les phases successives de leur vie (voir tableau 2.1).

**Tableau 2.1 : L'exclusion tout au long du cycle de vie**

Période	Étape de la vie	Dimensions
De 0 à 1 an	Naissance	Survie
De 1 à 5 ans	Petite enfance	Santé/nutrition
De 6 à 14 ans	Années de formation	Éducation de qualité
15 ans et plus	Entrée sur le marché du travail	Emploi productif
25 ans et plus	Vie productive	Moyens de subsistance
60 ans et +	Vieillesse	Vie décente

Pour donner un caractère opérationnel à ce cadre, on associe chaque dimension à un indicateur qui rend le mieux compte des aspects de l'exclusion définis dans le modèle (voir graphique 2.1).

**Graphique 2.1 : Indicateurs de l'exclusion humaine tout au long du cycle de vie**



La valeur de chacun des indicateurs est normalisée entre 0 à 1, afin d'obtenir une valeur agrégée de l'Indice africain de développement social (IADS) comprise entre 0 et 6. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'exclusion humaine est forte.

L'Indice permet également de rendre compte des différences dans le niveau d'exclusion entre hommes et femmes et milieu de résidence. Cela permet de cerner les inégalités qui

existent à l'intérieur d'un pays et entre différents groupes sociaux et milieux de résidence. Ces résultats désagrégés devraient servir à améliorer le ciblage des politiques et la planification du développement au niveau national et infranational.<sup>4</sup>

## Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs résulte d'un processus consultatif, auquel ont participé des experts nationaux, des institutions régionales et des partenaires au développement. La sélection finale s'est basée sur trois critères principaux : i) l'adéquation des dimensions et des indicateurs au contexte africain ; ii) la disponibilité des données, à différents niveaux de l'administration ; et iii) l'existence d'indicateurs d'« impact » plutôt que de « résultats ». Bien que les indicateurs choisis ne peuvent pas rendre compte de la pleine dimension de l'exclusion à chaque étape de vie, ils ont été choisis comme meilleurs 'proxy' compte tenu des données disponibles et des manifestations empiriques de l'exclusion en Afrique. Les fondements méthodologiques de l'Indice sont détaillés dans l'annexe 1.

## Caractéristiques essentielles de l'IADS

L'Indice africain de développement social présente un certain nombre de caractéristiques essentielles qui le différencient d'autres indices :

- Il a été mis au point sur demande des États membres ;
- Il est basé de données nationales, et n'assigne donc pas de rang aux pays ;
- Il est simple à appréhender et à calculer ;
- Il est le seul indice qui mesure l'exclusion humaine ;
- Il mesure l'effet *d'impact* tout au long du cycle de vie.

## Stratégie de mise en œuvre

L'application de l'Indice dans 46 pays d'Afrique a permis de le tester et de l'affiner, le rendant mieux adapté aux besoins des États membres. De plus, les formations organisées sur de l'IADS en Afrique ont contribué à renforcer dans les pays la capacité de mettre en évidence les politiques et programmes qui ont eu pour effet de réduire l'exclusion au fil du temps et pour différents groupes de population.

Une étape importante a été franchie avec l'élargissement de l'indice à l'échelon sous-régional, qui l'a rendu applicable dans certaines communautés économiques régionales pour renforcer la mise en œuvre de leurs plans de développement et favoriser l'intégration sociale et économique.

---

<sup>4</sup> L'application de l'IADS en Afrique est actuellement confiée à des équipes nationales de mise en œuvre, qui comprennent des experts chevronnés des ministères compétents et des bureaux nationaux de statistique. Les données nécessaires au calcul de l'Indice sont dérivées des statistiques nationales, essentiellement de recensements et d'enquêtes sur les ménages et d'enquêtes démographiques et sanitaires.

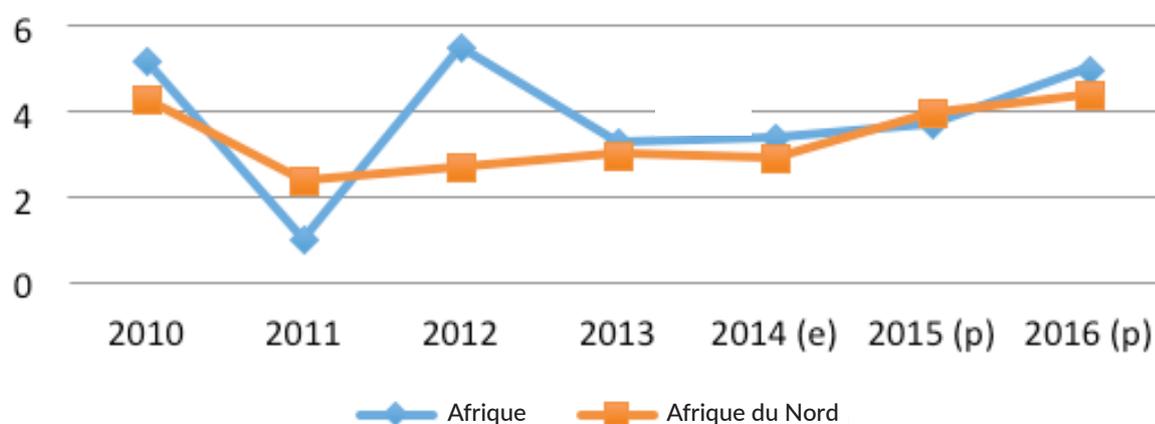
Enfin, la CEA est en train de mettre au point un cadre de cartographie des politiques (Policy Mapping) sur la base des résultats de l'IADS, qui permettra de mieux évaluer l'efficacité des politiques sociales face à l'exclusion humaine. Ce sera là un avancement important dans l'utilisation de l'Indice pour planifier le développement et mieux cibler les politiques sociales. La mise en place d'équipes nationales d'application de l'IADS sera par ailleurs essentielle pour que les pouvoirs publics prennent cet outil en main et intègrent pleinement l'utilisation de l'Indice dans leur processus de planification, en vue de l'accélération d'un développement plus inclusif et équitable dans le continent.

# **Section III: Afrique du Nord–Brève Introduction**

## Afrique du Nord: Brève introduction

En 2016, l'Afrique du Nord a poursuivi sur la voie de la croissance, avec un taux de croissance du PIB de 4,4 %, par rapport à 4 % en 2015 (graphique I). Cependant, l'insécurité et l'instabilité politique constituent une menace pour les perspectives économiques futures de la région, avec un impact négatif le tourisme, moteur essentiel de la croissance dans la plupart des pays de l'Afrique du Nord. Réduire la dépendance des exportations des produits primaires et promouvoir la diversification de l'économie sont autant d'ingrédients nécessaires pour maintenir la croissance à long terme. L'Algérie, le Soudan et la Mauritanie, en particulier, dépendent fortement du pétrole et des mines, et l'actuelle baisse des prix internationaux risque de compromettre leurs perspectives économiques futures (BAD, 2015). Le Maroc et la Tunisie ont quant à eux réussi une meilleure transformation structurelle, bien que leurs économies dépendent encore fortement de leur production agricole.

**Graphique I : Taux de croissance du PIB en Afrique et en Afrique du Nord**



Source: DAES et CEA : données compilées à partir de sources nationales.

Pour faire face à ces défis, les pays de la sous-région ont mis en place d'importantes réformes structurelles destinées à redresser leurs économies pour les placer sur une voie plus durable. Les investissements du secteur privé, en même temps que l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, devraient être d'importants catalyseurs favorisant la croissance économique et attirant les investissements étrangers directs. La création de produits à valeur ajoutée et d'emplois hautement qualifiés serait particulièrement essentielle pour assurer un développement durable plus inclusif, consolidant ainsi la stabilité politique et sociale de l'Afrique du Nord.

La région a par ailleurs encore du mal à combattre la faim et d'autres enjeux sociaux que provoquent les conflits et autres catastrophes prolongées. Des pays comme la Mauritanie et l'Algérie dépendent énormément d'importations de denrées alimentaires du fait de leur croissance démographique, de l'urbanisation rapide, des pénuries d'eau et des effets du changement climatique. L'augmentation récente des prix des denrées alimentaires a eu en particulier un énorme impact économique, se traduisant par une escalade des prix, de déficits commerciaux, de tensions budgétaires et d'insécurité alimentaire, tout cela contribuant à l'aggravation de la pauvreté et au risque de sous-alimentation. Promouvoir l'intégration régionale serait également crucial pour relever certains de ces défis. À l'heure actuelle, seulement 4 % de toutes les activités commerciales ont lieu entre les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), où un accord de libre-échange est en cours de négociation.

Le chômage des jeunes reste l'un des enjeux les plus critiques pour la région, puisqu'aujourd'hui près d'un jeune sur quatre est exclu du marché du travail. Un fait particulier de la sous-région est que le chômage affecte surtout des jeunes qualifiés avec un degré universitaire. En Tunisie, par exemple, les cinq principaux secteurs qui recrutent des diplômés de l'enseignement supérieur ne comptaient que pour 6,7 % de tous les emplois en 2010. Au Maroc, plus de 300 000 emplois ont été créés ces huit dernières années, mais cela n'a pas suffi pour absorber les nombreux jeunes rentrant chaque année sur le marché du travail, parmi lesquels le taux de chômage est actuellement d'environ 19,3 %.

Les taux d'activité des femmes sont aussi extrêmement faibles, du fait de la persistance de normes culturelles et sociales, qui les excluent du marché du travail. Les maghrébines ont aujourd'hui jusqu'à quatre fois moins de chance d'accéder à un emploi productif comparé à leurs homologues hommes (BIT, 2015).

Tous ces faits signalent un risque accru de marginalisation et d'exclusion de certains groupes de la population par rapport aux bénéfices positifs de la croissance, ce qui risque d'aggraver l'instabilité politique et sociale et de mettre un frein à la croissance.

Dans ce contexte, l'application de l'Indice africain de développement social à l'Afrique du Nord fournit des éléments essentiels pour mieux comprendre les tendances de l'exclusion humaine à travers le temps et pour différents groupes de la population. L'analyse des facteurs de l'exclusion spécifiques à chaque pays permet d'enrichir d'identifier les éléments structurels en vue d'améliorer la planification, le suivi et le ciblage des politiques sociales.

Le présent rapport est le résultat de deux ateliers sous-régionaux de formation sur l'application de l'Indice africain de développement social (IADS), organisés à Cotonou (Bénin) et au Caire (Égypte) en mai 2015 de façon conjointe par la Division des politiques de développement social et les Bureaux sous-régionaux de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord de la CEA. Ces ateliers avaient pour but principal de doter les experts nationaux des outils requis pour calculer l'IADS dans leur pays et de développer leurs capacités de s'en servir pour l'analyse et la conception des politiques sociales.

Ces ateliers ont également permis aux États membres de partager leurs expériences et d'identifier les politiques inclusives qui ont pu contribuer aux résultats observés afin de réduire ultérieurement l'exclusion humaine. Cinq pays d'Afrique du Nord<sup>5</sup> ont participé à ces ateliers, avec des experts venus notamment des bureaux nationaux des statistiques, des ministères de l'économie et des finances, des ministères du plan et des ministères chargés des affaires sociales. Les équipes-pays ont fourni les données statistiques nationales pour le calcul de l'indice et ont contribué à la production et à la validation des résultats qui sont présentés ci-après.

---

5 Algérie, Égypte, Maroc, Soudan et Tunisie. La Mauritanie a rejoint le processus en 2016, et ses résultats sont présentés également dans la section suivante.

# **Section IV :**

# **Analyses-pays**

# Analyses-pays

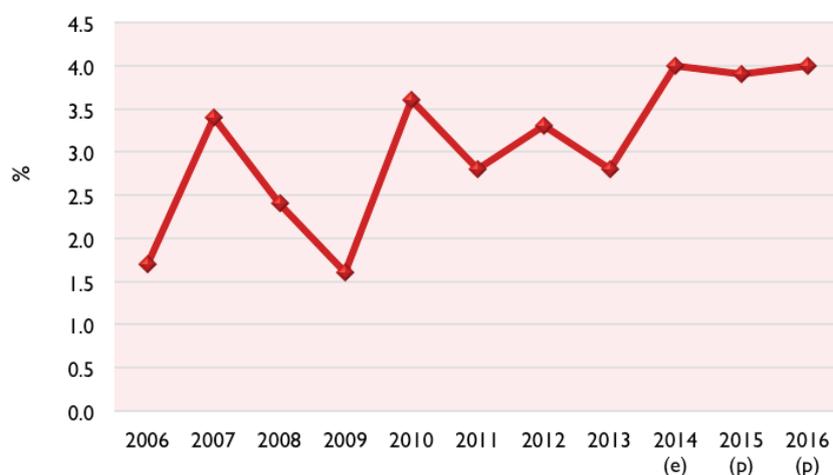
## 4.1. Algérie

### Contexte socioéconomique

En Algérie, la croissance économique est restée positive au cours de la dernière décennie, avec un taux de croissance moyen de 3,1 % entre 2007 et 2015, et une tendance qui suit de près les changements des prix internationaux des matières premières, notamment du pétrole (Graphique 4.1.1). En 2016, la croissance est estimée à 4 %, poussée par la bonne production agricole et la reprise des prix des matières premières. Dans l'ensemble, les produits pétroliers – pétrole et gaz – représentent aujourd'hui environ 46,6 % des recettes du gouvernement, une tendance en baisse ces dernières années, y compris dans leur contribution au PIB total (ONS, 2016b).

Toutefois, la concentration des exportations sur ces deux produits clés, dans un contexte de baisse générale des prix des matières premières, a donné lieu à une position extérieure négative de -9 % du PIB en 2015 pour la première fois en seize ans (BAD et autres, 2016). Le déficit budgétaire a par ailleurs augmenté à 16 %, et l'accroissement des dépenses budgétaires – actuellement à 43 % du PIB - a entraîné de sérieux défis pour la gestion des finances publiques. La consolidation fiscale en vigueur pour contrecarrer les effets de la baisse des revenus pourrait avoir un effet négatif sur les investissements dans les secteurs sociaux.

Graphique 4.1.1: Croissance du PIB en Algérie



Source: BAD, 2015.

La probable reprise des cours des matières premières et la découverte de nouvelles réserves de pétrole représentent un fort potentiel de croissance pour l'Algérie. Il faudrait cependant promouvoir la diversification de l'activité économique et une plus forte intégration commerciale du pays aux niveaux régional et mondial, pour assurer la soutenabilité de la croissance à long terme.

### Développement social

Le Gouvernement a récemment mis en place une stratégie de développement social de grande envergure et des programmes de protection sociale qui le placent aujourd'hui dans la catégorie des pays à revenus moyens supérieurs au niveau global (Banque Mondiale, 2015). L'indice de

développement humain (IDH) est passé également de 0,57 en 1990 à 0,73 en 2014, enregistrant une hausse de 1 % en moyenne par an (PNUD, 2015).

L'introduction dans la constitution de dispositions relatives au droit pour chaque citoyen d'avoir un niveau de vie décent s'est traduite par la mise en œuvre de programmes d'appui spécifiques, comme par exemple un congé maternité obligatoire de 98 jours ou une couverture d'indemnités de chômage de 8,8 % de la population, contre 6,6 % dans les pays à revenus similaires (Boulabel, 2010).

La couverture sociale en Algérie cache cependant d'importantes inégalités. En termes d'emploi, comme dans de nombreux autres pays de la sous-région, le taux de participation de la population active est très faible. Il s'élève à 43,9 %, comparé à la moyenne de 67,1 % dans les pays à revenu élevé. Désagrégées par sexe, ces chiffres révèlent des disparités, avec un taux de participation de 66,3 % pour les hommes, contre seulement 17,3 % pour les femmes (ONS, 2016a). Ces disparités s'observent dans le travail non rémunéré, avec 312 minutes en moyenne par jour pour les femmes, contre 54 minutes pour les hommes, selon une enquête réalisée en 2012 (PNUD, 2015).

Tous les indicateurs sociaux montrent d'innombrables disparités entre hommes et femmes. Le taux de mortalité maternelle, 50 décès pour 100 000 naissances vivantes, reste bien au-delà de la moyenne des pays à revenus moyens supérieurs. Les jeunes (15-24 ans) sont également victimes de chômage, à un taux trois fois plus élevé que le taux de chômage total, 24,7 % contre 9,9 % en 2014, dont 45 % pour les jeunes femmes contre 27 % pour les jeunes hommes - un écart qui s'est maintenu au fil du temps (voir Tableau 4.1.1).

La tendance récente des diplômés universitaires à vouloir obtenir un emploi sécurisé dans le secteur public pourrait avoir influencé les caractéristiques du marché du travail en Algérie. Cependant, l'une des causes du chômage aujourd'hui est relative à la nature de la croissance économique. Très peu diversifiée, la croissance ne permet pas de créer suffisamment d'emplois productifs pour tous les jeunes qui accèdent chaque année au marché du travail. À cela s'ajoute la concentration des activités économiques et des services sur le Littoral, dans et autour de la capitale, qui constitue aujourd'hui un risque d'instabilité politique et sociale dans les zones rurales et périurbaines.

**Tableau 4.1.1: Indicateurs socioéconomiques**

<b>Indicateurs</b>	<b>2000-2005</b>	<b>2005-2010</b>	<b>2011-2016</b>
Population totale (en milliers d'habitants)	30 416 (2000)	34 591 (2008)	39 114 (2014)
PIB total en millions de DA*	6 930 154 (2005)	10 404 470 (2010)	14 489 710 (2014)
RNB par habitant (méthode Atlas en dollars des États-Unis, courants)	...	...	...
Population en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 des États-Unis par jour (pourcentage de la population)	0,8 (2000)	...	0,8 (2011)
Indice de Gini	25,9	13,8	9,5
Chômage (pourcentage de la population totale active)	20,2 (2005)	72,9 (2010)	9,9 (2016)
Chômage, total des jeunes (pourcentage de la population totale active de 15-24)	31,3 (2005)	23,8 (2008)	24,7 (2016)
Croissance de la population (pourcentage annuel)	1,48 (2000)	1,92 (2008)	2,15 (2014)
Espérance de vie à la naissance (années)	72,5 (2000)	74,6 (2005)	77,2 (2014)

Source: Office national de la statistique (ONS), Algérie.

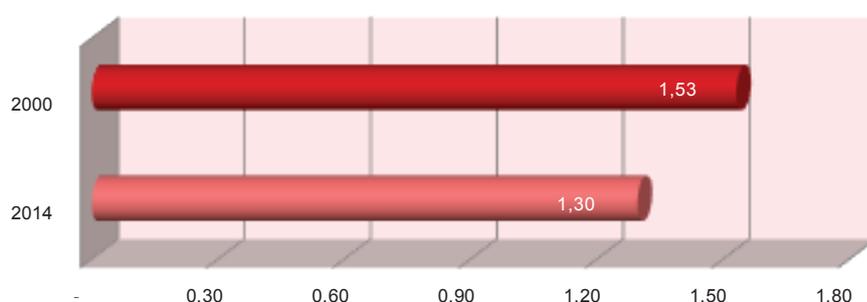
Une des caractéristique de la géographie algérienne est sa division en Littoral, Hauts Plateaux et Sahara, avec la grande majorité de la population (plus de 70 %) vivant dans les villes du Littoral et des Hauts Plateaux, en raison de la concentration des activités économiques dans les milieux urbains. Ce processus d'urbanisation rapide a généré des inégalités importantes entre les différentes régions du pays.

### Mesurer l'exclusion humaine en Algérie

L'Indice africain de développement social (IADS) offre une perspective supplémentaire à l'analyse des inégalités en Algérie. L'impact de l'exclusion tout au long du cycle de vie et pour différents groupes de la population représente un élément important de ciblage des politiques sociales.

Les résultats de l'IADS au niveau national montrent un niveau d'exclusion humaine particulièrement faible, et en baisse au cours de la période 2000-2014 (voir Graphique 4.1.2).

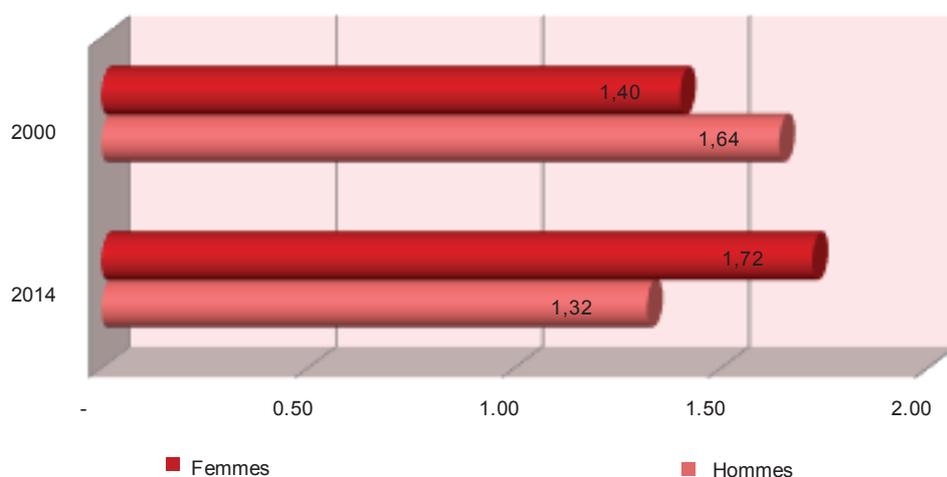
#### Graphique 4.1.2: Indice de l'exclusion humaine en Algérie



Source: Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

Un résultat particulièrement intéressant est le maintien de la réduction sensible de l'exclusion pour les hommes (de 1,74 à 1,32), alors que pour les femmes, le niveau d'exclusion a augmenté de presque 30 %, passant de 1,40 à 1,72 entre 2000 et 2014 (Graphique 4.1.3). Lorsqu'on désagrège ce résultat par dimension, on observe une augmentation du chômage des jeunes femmes (de 31 à 45 %) sur la période considérée, contre une baisse de 34 à 27 % pour les hommes, selon les dernières données nationales.

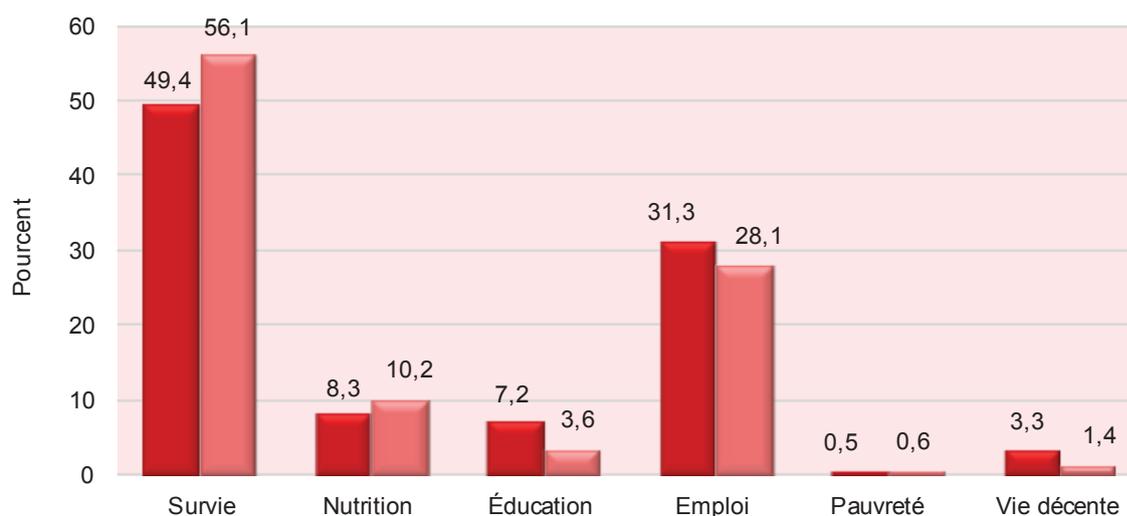
**Graphique 4.1.3: Exclusion humaine, par sexe**



Source: Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

La contribution de 56 % de la mortalité infantile et de 28 % du chômage des jeunes à l'exclusion humaine (Graphique 4.1.4) constitue un fait marquant de l'analyse des facteurs déterminants de l'exclusion. Cela reflète bien les défis majeurs auxquels l'Algérie fait face aujourd'hui et qui demandent des interventions efficaces et mieux ciblées, pour réduire le risque d'exclusion dans ces deux phases cruciales de la vie d'un individu. Il faudrait cependant disposer de plus de données, notamment sur les indicateurs de pauvreté nationale, pour affiner l'analyse et mieux comprendre les déterminants de l'exclusion en Algérie, sur la durée et pour différents groupes de population. En particulier, le manque de données désagrégées par lieu de résidence et au niveau des sous-régions pour les six indicateurs IADS limite l'analyse de l'exclusion pour mieux comprendre et répondre aux inégalités spatiales présentes en Algérie.

**Graphique 4.1.4: Facteurs d'exclusion humaine en Algérie**



Source: Calculé à partir de statistiques nationales (ONS).

## Considérations politiques

L'Algérie a fait des progrès remarquables en matière de développement social et humain au cours des dernières années. Tous les indicateurs sociaux (éducation, santé, accès aux services sociaux de base) ont enregistré des améliorations notables, qui placent aujourd'hui l'Algérie parmi les pays à niveau de revenu et de développement humain élevés. Cependant, les disparités spatiales et d'égalité des sexes restent un enjeu majeur pour le pays. Le taux de participation des femmes est parmi les plus bas du continent, et les femmes sont encore peu représentées dans les instances publiques et de prise de décision. L'éducation secondaire reste également une préoccupation majeure pour le pays. Bien que l'achèvement scolaire au primaire prenne en compte aujourd'hui presque la totalité des enfants, il n'y a que 30,4 % des garçons et 47,7 % des jeunes filles qui atteignent le niveau d'éducation secondaire, selon les dernières données d'enquête (République Algérienne, 2008). Le niveau de richesses des ménages et le niveau de scolarité de la mère semblent être les facteurs discriminants pour la scolarité moyenne et secondaire en Algérie; ce qui montre qu'il existe une « trappe » à la pauvreté et des inégalités d'opportunités, qui empêchent la mobilité sociale pour certaines couches de la population.

Les programmes de protection sociale mis en œuvre devront prendre en compte ces défis, pour assurer un développement plus inclusif et soutenable en Algérie. À cet effet, le gouvernement a développé le Plan national de réduction de la mortalité maternelle (PANRAMM, 2015-2019), qui souligne la volonté politique d'accélérer la réduction du taux de mortalité maternelle à travers des actions concrètes et des moyens appropriés.

Pour faire face aux inégalités spatiales, le gouvernement a mis en place une stratégie de développement des villes (2000-2025), liée au plan de développement national et visant une croissance des villes et un environnement urbain et rural plus équilibré.

Par ailleurs, la diversification de l'économie, dans un contexte de baisse des exportations et des revenus du pétrole, en raison de la situation économique mondiale, offre à l'Algérie l'occasion de créer de nouvelles opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Cela devrait passer également par une amélioration du climat des affaires propice aux investissements étrangers et à l'entrepreneuriat local.

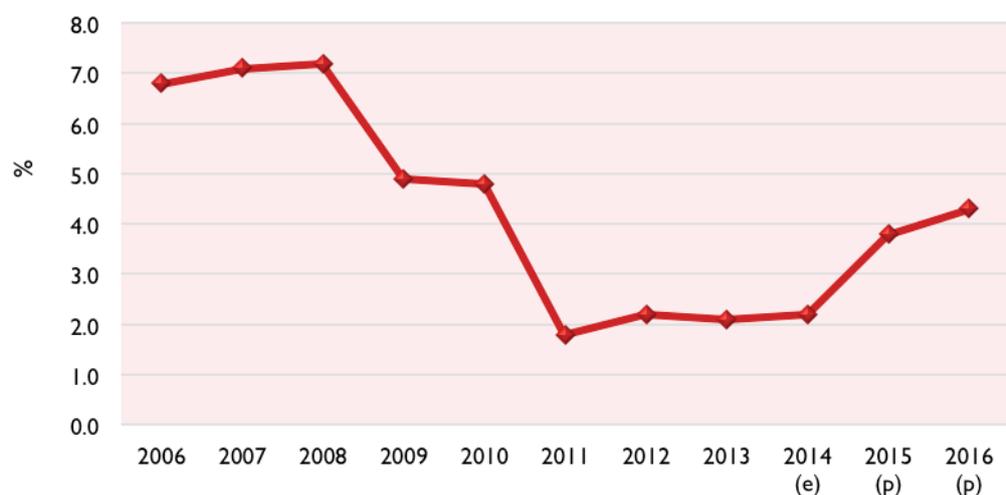
## 4.2. Égypte

### Contexte socioéconomique

L'économie égyptienne s'est remise progressivement du faible taux de croissance de 1,8 % de 2011, pour parvenir à 2,2 % en 2014, et devrait atteindre 4,3 % en 2016, favorisée essentiellement par le secteur des manufactures et le retour à un climat politique relativement stable. Toutefois, la stabilité macroéconomique demeure fragile en raison de pressions inflationnistes qui ont atteint 10,1 % en 2016 (BAD, 2015). La gestion budgétaire reste un enjeu majeur pour le pays, comme le montre le ratio de 8,5 % déficit du budget par rapport au PIB en 2016, bien qu'en baisse depuis 2013 (à 13,7 %). Les problèmes majeurs auxquels l'Égypte fait face aujourd'hui restent l'absence d'une croissance inclusive et le fort taux de chômage, notamment parmi les jeunes. Ces problèmes ont été encore aggravés par les effets persistants de l'instabilité politique depuis 2011, qui s'est traduite sur le plan macroéconomique par d'importants déficits budgétaires, une augmentation de la dette publique, la fragilité de la balance des paiements et la perte de réserves de devises qui en a suivi<sup>6</sup>.

Pour encourager la croissance économique, les autorités ont entrepris plusieurs réformes structurelles destinées à promouvoir le retour à un climat stable pour les affaires. Le gouvernement a réussi par exemple à réduire considérablement le déficit budgétaire sous-jacent, malgré la diminution des dons de l'étranger, grâce à une vaste série de réformes, notamment en modifiant les subventions pour l'énergie, en continuant de réduire la facture salariale et en augmentant les recettes fiscales<sup>7</sup>. Mais pour consolider ces gains marginaux en matière de performance économique, le gouvernement devrait redoubler ses efforts pour contrecarrer l'inflation et les problèmes budgétaires et tirer profit du potentiel de croissance.

Graphique 4.2.1: Taux de croissance du PIB



Source: Perspectives économiques en Afrique 2015.

Note: \*(e) estimations, \*(p) projections.

### Développement social

Avec une population de près de 90 millions d'habitants, dont 29 % entre 15 à 29 ans et 32 % avec moins de 15 ans, l'Égypte a fait d'importants progrès pour certains de ses indicateurs sociaux. En 2015, un grand nombre d'ODM ont été atteints, notamment la parité entre garçons et filles dans

6 <http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/car021115a.htm> .

7 <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2015/pr15422.htm> .

l'enseignement primaire et secondaire et la cible de réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, surtout grâce à l'amélioration des services de santé, en particulier dans les zones urbaines.

Malgré ces réussites, le pays peine encore à réduire la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Une pauvreté qui cache d'importantes différences spatiales, avec trois pauvres sur quatre vivant aujourd'hui en zones rurales. Les inégalités ont également augmenté plus rapidement en zones rurales, avec un indice de Gini qui est passé de 0,23 à 0,4 entre 2006/2009 et 2012/2013, contre une augmentation de 0,30 à 0,34 en zones urbaines (Gouvernement & Rapport du PNUD sur les OMD de 2015). Les causes sont essentiellement à attribuer à l'insuffisance des infrastructures publiques, à la redistribution inégale des richesses, aux investissements limités dans le capital humain, ainsi qu'à l'absence de politiques budgétaires en faveur des pauvres, tout cela ayant abouti à une détérioration des conditions de vie dans le Haut Égypte par rapport aux autres régions du pays (Gaalfarawi). Verme et al. (2014) notent également des problèmes quant aux politiques budgétaires et de distribution des revenus dans le pays qui a creusé l'écart entre les quatre principales villes égyptiennes et reste du pays.

A cela s'ajoute la problématique de l'emploi. Le chômage des jeunes en particulier a augmenté de près de 50 % cette dernière décennie, passant de 28 % en 2000-2002 à 42 % en 2012/2014 – en raison des faibles opportunités offertes par le marché du travail (tableau 4.2.1). De plus, les disparités entre hommes et femmes sont criantes, avec 64,9 % des femmes au chômage en 2012 par rapport à 23,8 % pour les hommes (BIT, 2012). Un élément important qui distingue le chômage en Afrique du Nord, par rapport aux autres sous-régions de l'Afrique, tient au fait que le chômage affecte surtout les jeunes éduqués avec un diplôme universitaire, d'où un sous-emploi qui contraint beaucoup d'entre eux à travailler dans le secteur informel pour survivre.

**Tableau 4.2.1: Indicateurs socioéconomiques**

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale	70 908 710	77 605 327	89 579 670
PIB total, en milliards d'EGP*	378 900	744 800	1 997 600
RNB par habitant (en dollars É.-U. courants, méthode Atlas)	1 360	1 550	3 050
Population en-dessous du seuil international de pauvreté (% de population)	ND	ND	ND
Coefficient Gini	...	0,308 (2008)	...
Chômage, % de la force de travail totale	10,2	8,9	13,2
Chômage des jeunes, total (% des 15 à 24 ans de la force de travail totale)	28	26,1	42
Croissance démographique (pourcentage annuel)	1,9	1,7	2,2
Espérance de vie à la naissance, total (années)	69	70	71 (2013)

Source: Indicateurs du développement mondial (Banque mondiale).

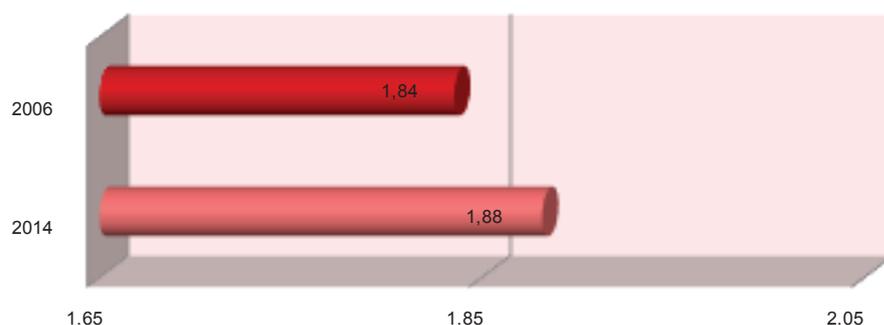
\*2015 Statistic "World Economic Outlook Database," FMI, vu le 25 janvier 2016

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

## Mesurer l'exclusion humaine en Égypte

Si la performance économique de l'Égypte s'est progressivement redressée ces dernières années, cela n'a pas suffi à réduire les diverses formes de vulnérabilités et d'inégalités socioéconomiques existant dans le pays. L'augmentation enregistrée de l'indice d'exclusion humaine entre 2006 et 2014 (Graphique 4.2.2) reflète les difficultés liées notamment aux contraintes d'accès au marché du travail.

Graphique 4.2.2: Indice africain de développement social en Égypte



Source: Calculé avec des données nationales.

À l'évidence, l'instabilité politique qui a suivi 2011 a affaibli l'économie, et surtout le secteur du tourisme, avec une chute notoire des emplois dans l'industrie hôtelière et les autres services annexes. Selon Chingarande (2014), le tourisme égyptien est passé de 15 millions d'arrivées en 2010 à 10 millions en 2011, pour augmenter légèrement à 11,5 millions d'arrivées en 2012.

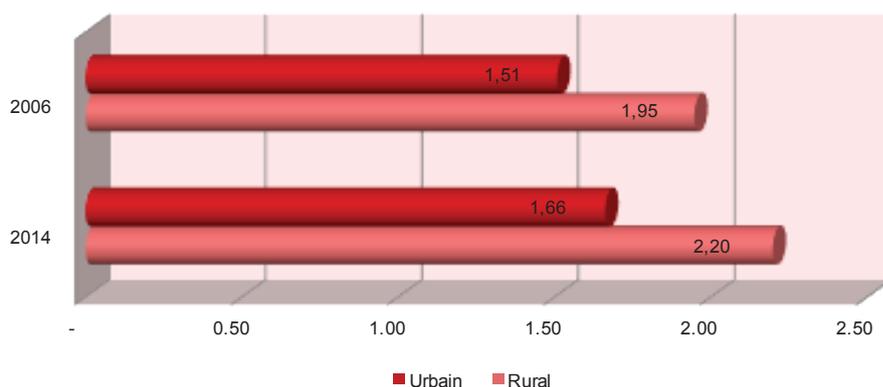
La dynamique actuelle des relations hommes-femmes dans le pays révèle que les femmes souffrent de plus forts niveaux d'exclusion que les hommes en termes d'agrégats (Graphique 4.2.3). Mais on constate pour les hommes (+0,19) aussi bien que pour les femmes (+0,26) une augmentation de l'indice d'exclusion humaine entre 2006 et 2014 en raison de divers facteurs examinés ci-après.

Graphique 4.2.3: Exclusion humaine par sexe



Source: Calculé à partir de statistiques nationales.

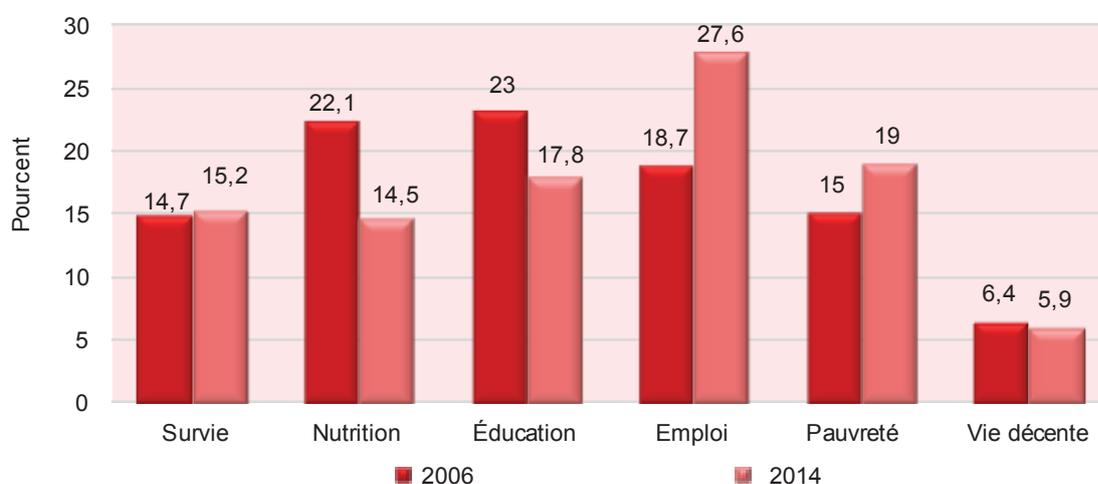
**Graphique 4.2.4: Exclusion humaine, selon le lieu de résidence**



**Source:** Calculé à partir de statistiques nationales.

Les populations des zones rurales de l'Égypte ont également souffert davantage d'une augmentation de l'exclusion par rapport à celles vivant en zones urbaines, de 12,8 % contre 9,9 % en zone urbaine (Graphique 4.2.4). C'est un fait peu surprenant étant donné que la plupart des infrastructures et des services sociaux de base sont concentrés en zones urbaines. Cependant, il faut faire preuve de prudence pour interpréter ces résultats, parce que l'indice a été calculé sur la base de cinq indicateurs, ce qui peut comporter implicitement des biais statistiques. Quoiqu'il en soit, il reste d'évidentes inégalités spatiales entre zones urbaines et zones rurales en Égypte.

**Graphique 4.2.5: Facteurs d'exclusion humaine**

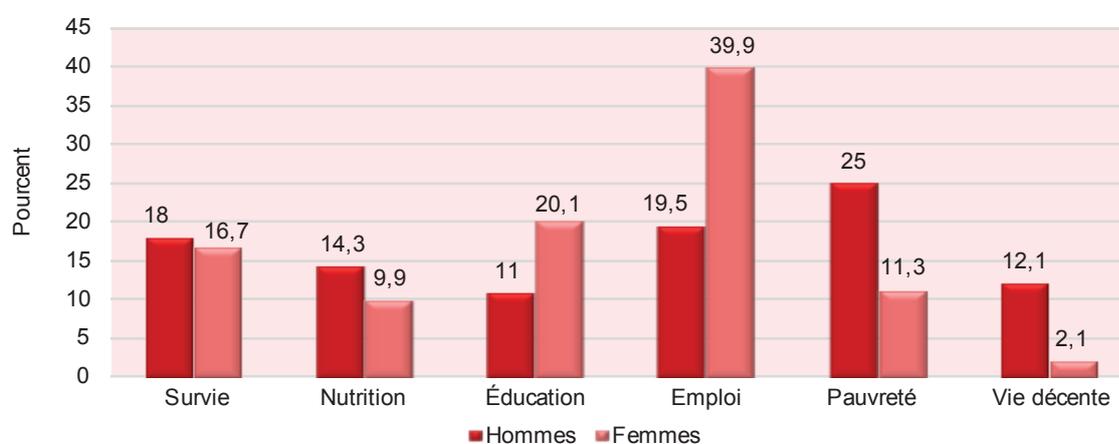


**Source:** Calculé avec des données nationales.

Au niveau national, les principaux facteurs d'exclusion humaine sont le chômage des jeunes et la pauvreté qui y contribuaient respectivement pour 47,6 % et 26,7 % en 2014 (Graphique 4.2.5). Les statistiques de la pauvreté sont aussi très révélatrices. Au niveau national, la pauvreté a augmenté de 4 %, passant de 22 % en 2009 à 26 % en 2013 – probablement en raison de la baisse des activités économiques. En effet, la crise politique de 2011 a fait boule de neige dans ses effets sur l'économie et le marché du travail, se traduisant par une augmentation de la pauvreté telle que presque 21,7

millions de personnes aujourd'hui ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels, alimentaires et autres (Gouvernement & Rapport du PNUD sur les OMD, 2015).

**Graphique 4.2.6: Facteurs d'exclusion humaine, selon le sexe**

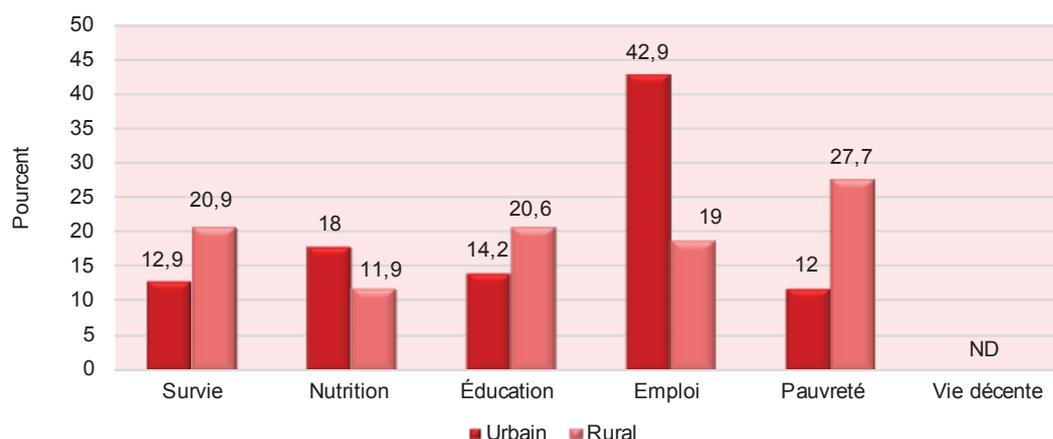


**Source:** Calculé avec des données nationales.

D'importantes différences se révèlent lorsque les chiffres sont ventilés par sexe. En effet, le chômage et l'analphabétisme semblent être les principaux facteurs de l'exclusion chez les femmes, tandis que la pauvreté et la mortalité néonatale poussent plus d'hommes et de garçons vers l'exclusion (Graphique 4.2.6). Les niveaux de pauvreté ont aussi augmenté à des degrés divers pour les hommes et pour les femmes, ce qui indique la nécessité d'interventions sexospécifiques dans les domaines économiques et sociaux pour traiter des différents moteurs de l'exclusion humaine parmi la population égyptienne.

Il y a aussi de nettes différences dans la participation des hommes et des femmes au marché du travail en Egypte. La participation des hommes y est plus élevée en raison de divers facteurs culturels et sociales, et le chômage des jeunes femmes, bien qu'il ait légèrement baissé de 56 à 52 % sur la même période, il reste extrêmement élevé (BIT, 2015). Cette faible diminution du chômage des jeunes femmes pourrait être attribuée à la mise en place de programmes d'emploi et d'actions affirmatives envers les femmes, destinés à rendre les jeunes femmes plus employables et à abattre les barrières sociales qui s'opposent à l'accès des femmes sur le marché du travail.

Graphique 4.2.7: Facteurs d'exclusion humaine selon le milieu de résidence



Source: Calculé avec des données nationales.

La Graphique 4.2.7 illustre les divers facteurs de l'exclusion en fonction de l'emplacement géographique, le chômage et la pauvreté dépassant nettement tous les autres. En Égypte, le chômage est un phénomène essentiellement urbain, tandis que les personnes vivant en zones rurales risquent de souffrir davantage de la pauvreté et de l'exclusion des services d'éducation et de santé de base.

En général, les habitants des zones rurales ont un accès très limité à l'eau et à l'assainissement, ce qui les prédisposent aux maladies contagieuses. Lorsque les autorités locales ne sont pas à même d'offrir les services sociaux de base à ces communautés, celles-ci courent le risque d'être davantage exclues de toutes opportunités économiques et sociales. Les pauvres vivant en zones rurales souffrent par conséquent de multiples privations, que ce soit par le manque d'accès aux infrastructures sociales, aux possibilités d'emplois ou à la protection sociale. Tacoli, McGranahan et Satterthwaite (2014) ont constaté que l'absence de services publics offerts dans ces régions du pays signifie qu'ils doivent payer plus cher pour obtenir ces services (le plus souvent de mauvaise qualité), que ce soit pour acheter de l'eau à des vendeurs ou des kiosques à eau, pour faire vider leurs latrines, pour se scolariser ou obtenir des soins de santé. Les effets combinés de l'absence de ces services dans les zones rurales aggravent les niveaux d'exclusion des communautés affectées.

### Considérations politiques

Il ressort de cette analyse que le chômage des jeunes et la pauvreté sont des facteurs cruciaux de l'exclusion en Égypte. Surmonter ces problèmes exigerait d'en comprendre les causes sous-jacentes, puisque le chômage est souvent à la racine de la pauvreté et par conséquent aussi des désenchantements qui provoquent les conflits sociaux.

Une partie des interventions requises pour résoudre le problème du chômage des jeunes consisterait à doter ceux-ci des qualifications nécessaires pour répondre aux besoins des employeurs sur le marché du travail. En d'autres termes, les déséquilibres entre emploi et formation doivent être redressés, tant du côté de l'offre – grâce à des formations et programmes ciblés – que du côté de la demande. En 2012, McKinsey a proposé un vaste programme d'intervention intitulée: De l'éducation à l'emploi: concevoir un système qui fonctionne, afin de traiter des questions d'accès à l'enseignement supérieur, d'acquisition des compétences et d'obtention d'un emploi décent et

productif<sup>8</sup>. Cette étude a fait ressortir d'énormes fractures entre les résultats de l'enseignement et les besoins des employeurs.

C'est pourquoi le rapport de McKinsey a voulu l'accent sur l'interaction entre employeurs et établissements scolaires pour mieux comprendre leurs besoins respectifs, ce qui réduirait les fractures en matière de qualifications et permettrait aux jeunes de transiter plus facilement de l'éducation à l'emploi. D'autres études ont suggéré des actions interdépendantes pour résoudre le problème du chômage des jeunes, en particulier en Afrique du Nord et notamment en Égypte, en abaissant les obstacles à la croissance et à la création d'emplois auxquels sont confrontés les entrepreneurs, en comblant le fossé entre l'enseignement et les besoins des employeurs et en rendant les programmes pour l'emploi des jeunes plus efficaces (BAD, OCDE, PNUD, CEA et UE, 2012).

Pour ce qui est de surmonter la pauvreté, plusieurs politiques pourraient être conçues suivant les niveaux de précarité. En Égypte, ce ne sont pas forcément les pauvres ou les analphabètes qui sont au chômage puisque la grande majorité des chômeurs sont titulaires de diplômes (El Laithy, 2009). La plupart d'entre eux travaillent dans le secteur informel où ils sont dépourvus de protection sociale, gagnent des salaires précaires et ont ainsi une productivité très limitée. Dans ce contexte, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent cibler simultanément le sous-emploi et l'emploi informel. Le gouvernement s'est déjà doté dans ce domaine de politiques d'aide à ceux qui sont aux marges de la pauvreté, en particulier les jeunes.

C'est dans ce sens que le gouvernement égyptien a engagé un vaste programme de réformes économiques pour relever la croissance, créer des emplois et contenir les déficits budgétaires et extérieurs et la perte de réserves de devises<sup>9</sup>. Plus spécifiquement, il se sert du fonds de développement social créé pour protéger et améliorer la situation des pauvres et des chômeurs dans tout le pays. Ce fonds a notamment pour objectif: i) de réduire la pauvreté en appuyant des initiatives au niveau national; ii) de multiplier les opportunités d'emplois, et iii) d'encourager le développement des petites entreprises.

D'autres interventions de l'État consistent notamment à utiliser des filets de protection sociale, dont un vaste système de subventions alimentaires qui comprend deux programmes: le *pain baladi*, offert à tous, et les cartes de rationnement, qui assurent à leurs détenteurs un approvisionnement mensuel fixe en denrées alimentaires de base (Gaafarawi). En général, ces systèmes de protection sociale sont utilisés pour aider ceux qui sont pris au piège de la pauvreté, en particulier les habitants des bidonvilles qui n'ont accès à aucun service essentiel. Le gouvernement utilise également des transferts monétaires conditionnels mensuels à l'intention des foyers les plus démunis, tandis qu'une loi récente sur les retraites garantit certains avantages aux chômeurs. Dans ce contexte, la protection sociale et autres mesures ciblées devraient nettement améliorer la situation future des populations le plus exclues, femmes et jeunes en particulier.

Cependant, le financement de ces interventions risque de s'avérer difficile en raison de la diminution des recettes publiques du fait de la contrainte économique provoquée par l'insécurité dans la région. Il faudrait donc prioriser et rationaliser l'utilisation des ressources en ciblant les pauvres et les plus vulnérables avec des interventions de protection sociale efficaces.

8 <http://www.mckinsey.com/industries/social-sector/our-insights/converting-education-to-employment-in-europe>

9 <http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/car021115a.htm>

Étant donné que l'exclusion humaine en Égypte est essentiellement induite par des facteurs structurels (pauvreté et chômage), des interventions plus prospectives et mieux ciblées seraient les plus souhaitables. Le gouvernement devrait donc consolider et maintenir une culture de stabilité politique, condition préalable indispensable pour encourager les investissements et la croissance économique.

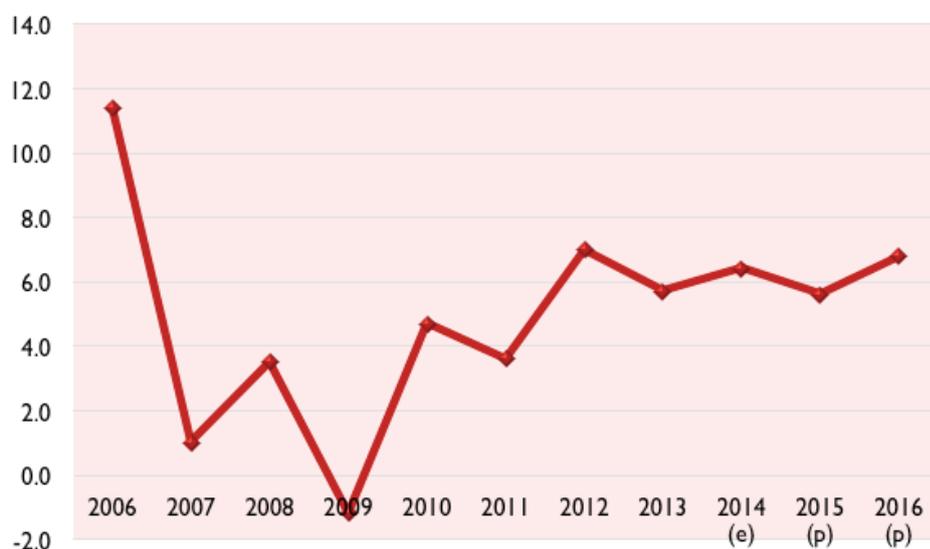
A moyen et long terme, il faudrait s'efforcer de promouvoir la paix et la sécurité qui favorisent le développement humain. Sur le front macroéconomique, la réaction politique à la pauvreté et à l'exclusion en général doit inclure d'importants investissements en faveur de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du logement et des infrastructures de base (Said, 2015). En somme, ce sera la conjoncture actuelle du pays qui devra dicter les interventions politiques nécessaires pour combattre les diverses formes d'exclusion de façon urgente et ciblée.

## 4.3. Mauritanie

### Contexte socioéconomique

La Mauritanie a été l'une des économies les plus performantes de la sous-région, avec des résultats positifs depuis 2009, bien que les performances de croissance restent en deçà du pic atteint en 2006 (Graphique 4.3.1).

Graphique 4.3.1: Croissance du PIB en Mauritanie



Source: Office National de la Statistique (ONS), Mauritanie.

Après plusieurs années d'instabilité politique, la transition démocratique commencée en 2005, a produit un effet quasi immédiat sur la croissance économique. Cependant, entre 2006 et 2009, un retour de l'instabilité et la crise financière internationale ont eu pour conséquence une baisse de la performance, avec une croissance négative en 2009. Les élections organisées au cours de la même année et la consolidation des acquis grâce à l'assainissement du cadre macroéconomique, durant la tenue réussie de la table ronde de Bruxelles en juin 2010, ont contribué à la reprise économique. Depuis lors, on assiste d'une part, à un enracinement de la démocratie à travers un dialogue politique inclusif et des élections générales en 2013 et 2014 et, d'autre part, à un essor de l'économie, le tout ayant conforté la crédibilité du pays, la confiance des partenaires au développement et l'attraction des investisseurs.

La stabilité a permis une augmentation des exportations extractives, qui représentait 40 % du PIB en 2012. Il est important de souligner que la Chine joue un rôle crucial dans l'économie mauritanienne depuis 2012. En effet, 55 % des produits nationaux vont en Chine, suivie de l'Italie, quant à elle, deuxième marché d'exportation, avec seulement 9 %. Les principales exportations du pays sont le fer (37,8 % du total en 2014), l'or (21,1 %), le cuivre (8,6 %) la pêche (19,5 %) et le pétrole brut (10,1 %).

Les résultats économiques n'ont toutefois pas renforcé la résilience de la Mauritanie aux chocs exogènes. L'instabilité économique mondiale, la baisse des prix des matières premières en particulier, et le ralentissement économique enregistré en Chine, pourraient en effet renverser les gains réalisés à ce jour par le pays.

À cela il faudrait ajouter le risque majeur que posent les problèmes d'insécurité dans les pays voisins de la Mauritanie, dans le Sahel et au Maghreb. Pour faire face à ces défis, le pays a mis en place des stratégies de sécurité, renforcées par des initiatives publiques – notamment la sécurité alimentaire, le développement économique, l'accès aux services sociaux de base, la lutte contre la migration, et la radicalisation sociale, celle des jeunes en particulier.

## Développement social

La diversité géographique de la Mauritanie a un impact notable sur ses résultats en matière de développement social et d'interventions politiques. Il existe en effet des disparités spatiales importantes, résultant notamment de la taille du pays (1 030 000 km<sup>2</sup>) et de la forte croissance démographique (2,77% selon le RGPH 2013), surtout à Nouakchott, ville qui compte un peu plus d'un quart (958 399 habitants) de la population totale (RGPH 2013), et un taux d'accroissement démographique de 4,4%. Les dernières données du recensement indiquent également un pays très jeune, avec 44,2 % de jeunes de moins de 15 ans.

En ce qui concerne l'éducation, certains progrès ont été réalisés au niveau du primaire, mais des écarts importants subsistent entre les zones rurales et urbaines, et entre les différentes sous-régions et quintiles de revenus. En effet, l'inscription diminue considérablement au niveau du secondaire, notamment en zones rurales. Dans l'ensemble, un enfant sur deux ne termine pas le cycle d'éducation de base, avec une probabilité plus élevée chez les garçons que chez les filles, à savoir 42 contre 34 % respectivement (Bocchi et al 2015).

Par ailleurs, avec sa position géographique sahélienne et un climat aride, le pays est particulièrement vulnérable aux aléas climatiques. Ces derniers ont un impact sur les conditions de vie des populations, surtout sur celles vivant en zone rurale. En 2014, l'incidence de la pauvreté se situait à 31 % au niveau national, avec un écart considérable entre zones rurales (44,4 %) et zones urbaines (16,7 %), selon les dernières données nationales. Au cours de la campagne agricole 2011-2012, la sécheresse a provoqué une perte de près de 28 % de la production agricole et poussé le gouvernement à investir massivement dans des programmes de sécurité alimentaire et de protection sociale.

Deux grands programmes ont été conçus et mis en œuvre par le gouvernement pour faire face à ces défis. Il s'agit du Programme spécial d'intervention (PSI) lancée en réponse à la crise de 2008 sur les prix mondiaux de l'énergie et un programme national d'urgence - l'*Emel* (mot arabe pour désigner espoir). Le pic des dépenses a été atteint en 2012, lorsque les investissements dans les filets de sécurité sociale ont atteint 5,4 % du PIB (18,1 % des dépenses du gouvernement, y compris les subventions alimentaires et les subventions du carburant). Le programme *Emel* est, quant à lui, structuré autour de deux composantes: une composante « alimentation humaine hors stocks alimentaires villageois », avec une forte création d'emploi (gestion des boutiques) ainsi qu'une distribution alimentaire d'urgence, l'approvisionnement des banques de céréales et des boutiques *Emel* (un réseau de plus de 1200 magasins vendant des produits alimentaires de base à des prix subventionnés), ce qui représente 80 % des dépenses totales du programme, complété par une catégorie « transfert alimentaire » introduite à partir de 2012. La deuxième composante est un grand programme d'assistance au cheptel, orienté vers la population pastorale qui détient des animaux.

En 2016, le gouvernement prévoit dans sa Loi de finances, un budget global de 451,2 milliards d'ouguiya mauritanienne (environ 1,3 milliard de dollars des États-Unis), soit 2,68 % de plus que le budget rectificatif de 2015. Cependant, environ 90 % des dépenses en matière de sécurité sociale ont été reliées à la réponse aux crises, et non pas orientées vers des résultats de développement à long terme.

**Tableau 4.3.1: Indicateurs socioéconomiques**

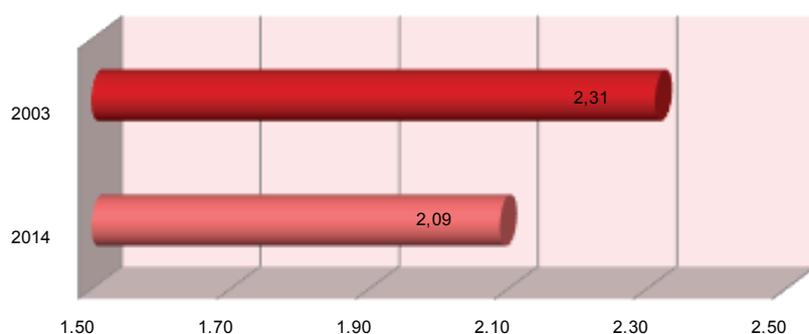
Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale	2 571 449	2 914 540	3 517 602
PIB total en milliards de MRO*	333,387	754,927	1602,094
RNB par habitant (méthode Atlas en dollar des États-Unis courants)	520,6	977	1473,5
Population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 dollar des États-Unis par jour (en pourcentage de la population vivant )	51 (2000)	42 (2008)	31(2014)
Indice de Gini	0,39 (2004)	0,38 (2008)	0,34 (2014)
Chômage total (en pourcentage de la population active totale)	32,5 (2004)	10,1 (2012)	12,85 (2014)
Chômage des jeunes (en pourcentage de la population active âgée entre 15-35 ans)		14,3 (2012)	21,01 (2014)
Croissance démographique (pourcentage annuel)	2,47	2,54	3,33
Espérance de vie à la naissance, total (années)	58	61,1	60,3 (2013)

Source: Office national de la statistique, Banque centrale de Mauritanie, cadrage macroéconomique, Art IV FMI (février 2016)  
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

### Mesurer l'exclusion humaine en Mauritanie

L'IADS de la Mauritanie indique une baisse de l'exclusion humaine de 9 % entre 2003 et 2014, un résultat notable obtenu, suite à la rupture avec l'instabilité politique des années 2000 (Graphique 4.3.2).

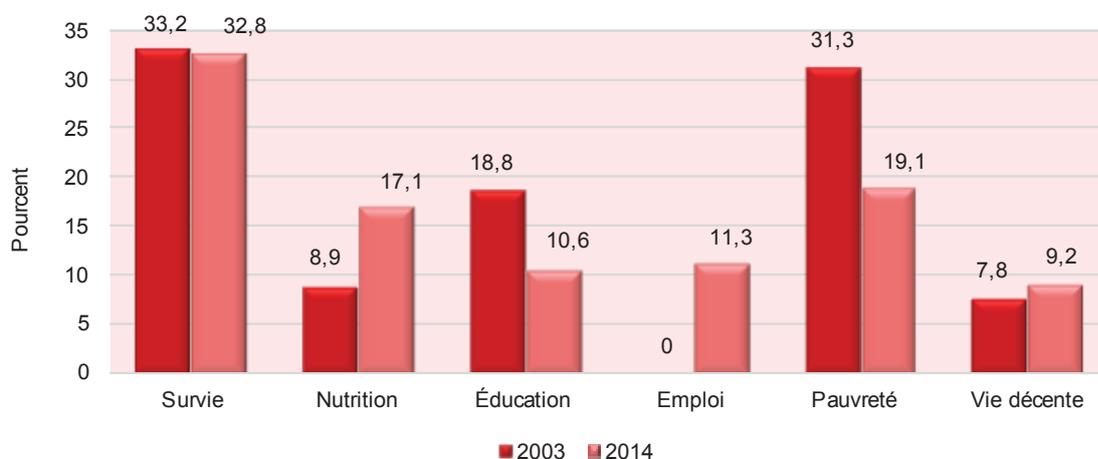
**Graphique 4.3.2: Indice de l'exclusion humaine en Mauritanie**



Source: Calculé à partir des données nationales.

L'analyse de l'indice par dimension affiche la contribution relative de chaque facteur à l'exclusion tout au long du cycle de vie. Alors que l'exclusion en matière de santé, mesurée par la mortalité infantile, est restée largement inchangée au fil du temps, le poids du retard de la croissance des enfants a augmenté dans l'exclusion totale. Les filets et politiques de protection sociale semblent avoir aussi eu un impact positif sur l'alphabétisation et la pauvreté, avec une contribution réduite dans l'exclusion globale (Graphique 4.3.3).

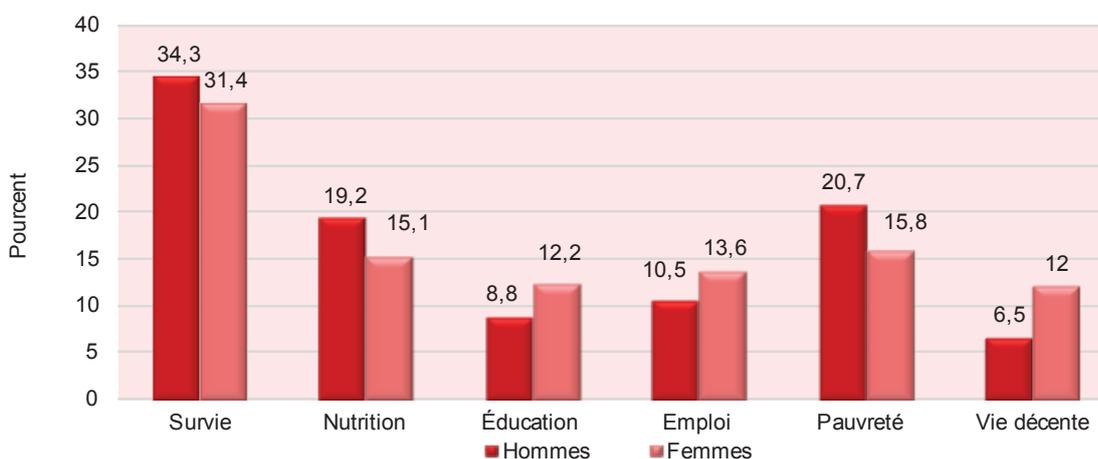
**Graphique 4.3.3: Facteurs d'exclusion humaine**



Source: Calculé à partir des données nationales.

L'analphabétisme et le chômage sont également des facteurs d'exclusion importants pour les femmes, bien que la mortalité chez l'enfant de moins d'un an reste la cause principale d'exclusion en Mauritanie, quel que soit le sexe (Graphique 4.3.4). Ce résultat souligne la nécessité de prendre en compte les facteurs d'exclusion dès les premières années de vie, pour assurer un développement physique et cognitif de l'individu. Cette démarche est essentielle pour assurer une participation active et un accès de tous à des opportunités socioéconomiques productives et équitables (AUC et al. 2014).

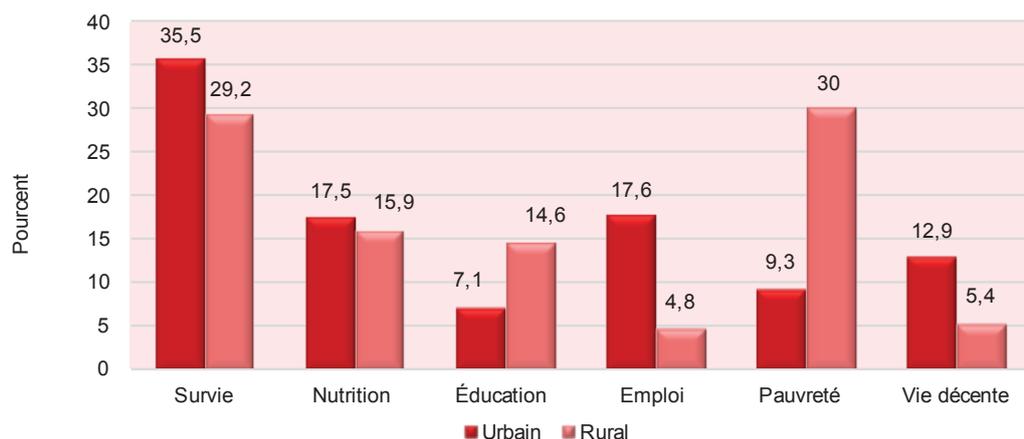
**Graphique 4.3.4: Facteurs d'exclusion, selon le sexe**



Source: Calculé à partir des données nationales.

Comme indiqué plus haut, la situation géographique du pays et la concentration élevée de la population en zone côtière, par rapport aux régions sahéliennes, conduisent à de fortes inégalités spatiales, avec des déterminants variables, selon le milieu de résidence (Graphique 4.3.5). La pauvreté, tout comme l'analphabétisme, semblent être les deux facteurs prépondérants d'exclusion en zone rurale, tandis que le chômage des jeunes contribue à presque un quart de l'exclusion en zone urbaine.

Graphique 4.3.5: Facteurs d'exclusion, selon le milieu de résidence



Source: Calculé à partir des données nationales.

### Considérations politiques

Le caractère rural de l'exclusion et de la pauvreté en Mauritanie incite au renforcement des interventions publiques afin de subvenir aux besoins spécifiques des ménages ruraux et réduire leur vulnérabilité aux chocs exogènes. La mise en œuvre de programmes de protection sociale a eu, en effet, des résultats mitigés. Les subventions alimentaires ont eu un impact positif sur les indicateurs nutritionnels et de pauvreté. Cependant, les variations d'impact entre milieu urbain et milieu rural confirment la nécessité de renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des filets de sécurité.

Une des mesures nécessaires sera la réorientation du champ d'application des programmes sociaux vers la construction d'actifs, et l'élargissement de l'accès à l'éducation et à la santé pour bâtir un capital humain productif et favorable aux opportunités sociales et économiques pour tous.

Des études ont montré que l'accès des filles à l'éducation a des retombées positives importantes à court et à moyen terme sur la réduction de la pauvreté. L'augmentation des incitations publiques pour maintenir les filles à l'école serait donc une orientation stratégique essentielle.

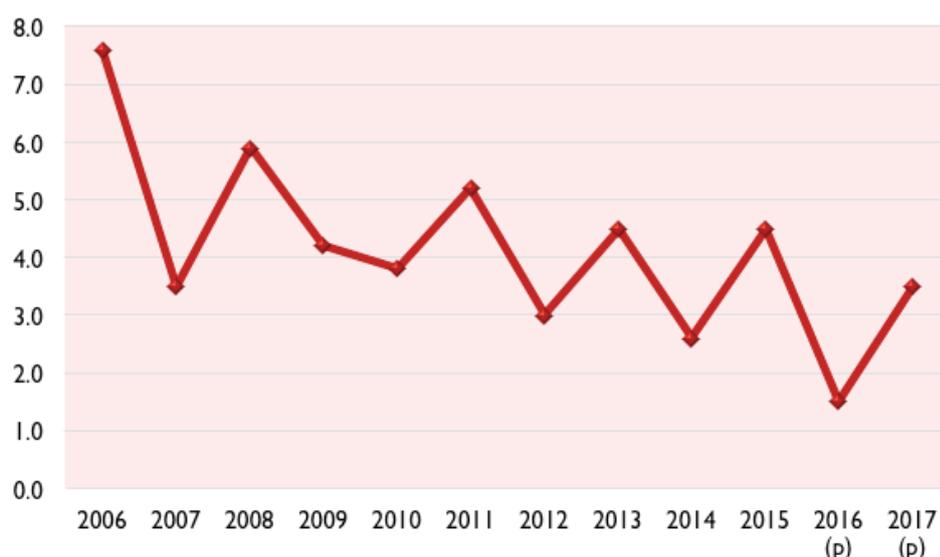
L'analyse de l'exclusion par sous-régions en Mauritanie pourrait apporter une contribution importante au ciblage des politiques sociales et à une répartition plus équitable des ressources, surtout dans les régions moins développées.

## 4.4. Maroc

### Contexte socioéconomique

La croissance économique au Maroc s'est montrée volatile au cours des dernières années, passant de 2.6 pourcent en 2014 à 4.5 pourcent 2015, et une baisse importante en 2016 (avec un PIB à 1.5 pourcent), à la suite d'une diminution de la valeur ajoutée du secteur agricole et d'une décélération des crédits bancaires, marquant le manque du dynamisme de la demande intérieure (Graphique 4.4.1). En effet, le secteur agricole marocain reste exposé aux aléas climatiques et aux prix internationaux des denrées alimentaires, dont la tendance récente a conduit à une baisse relative de la sa valeur ajoutée (-2.3 pourcent en 2014 et -11 pourcent en 2016) en faveur de l'industrie et des services. Le nouveau plan d'accélération industrielle 2014-2020 compte donner un effet d'impulsion à l'ensemble du secteur industriel, notamment l'industrie de transformation, qui aujourd'hui contribue à elle seule à hauteur de 16 pourcent du PIB en 2015, avec un taux de valeur ajoutée de 3,3 pourcent, et pourvoit 1.2 millions d'emplois, soit 11.1 pourcent de la population active occupée. S'agissant du secteur tertiaire (commerce et services), poids lourd de l'économie nationale, il a enregistré une modeste progression, avec une croissance de 2.3 pourcent en 2014 et de 1.2 pourcent en 2015, et une part dans le PIB de 50 pourcent en 2015 (HCP, 2016).

Graphique 4.4.1 : Croissance du PIB au Maroc



Source. HCP, 2016 (base 2007)

Du côté de la demande, les dépenses de consommation (ménages, administrations publiques et institutions sans but lucratif) contribuent à plus de trois-quarts du PIB (77.5 pourcent en 2015) et 1,5 points de la croissance, soutenues par une stabilité des prix à la consommation, une revalorisation des salaires et une hausse progressive des transferts des migrants de 2,9 pourcent en 2015 (HCP, 2015).

Dans l'ensemble, le Maroc a réussi en deux décennies à renforcer les fondements de son développement économique à travers un engagement politique fort et des investissements importants dans les infrastructures sociales de base et des secteurs à haute valeur ajoutée (phosphates, automobile) et bénéficiant d'un avantage comparatif (agroalimentaire, tourisme, pêche). L'économie marocaine a également bénéficié d'une stabilité sociale et politique, malgré les risques d'insécurité qui affectent la sous-région. Le défi sera aujourd'hui de soutenir cette croissance, dans un contexte international incertain et de plus en plus compétitif.

Pour cela, le gouvernement poursuit ses réformes en faveur du secteur privé et de secteurs stratégiques clés, afin d'accélérer sa transformation structurelle en cours. Le Plan Maroc Vert et le Plan d'Accélération Industrielle reflètent bien la volonté du Gouvernement d'insuffler une forte valeur ajoutée à la production industrielle et de réduire la volatilité de l'agriculture aux changements climatiques. Des secteurs industriels émergents (« les nouveaux Métiers Mondiaux du Maroc ») constituent aujourd'hui des pôles d'innovation pour le pays, avec un fort potentiel de croissance et de transfert technologique.

En matière d'intégration régionale, le Maroc se place en tête des pays de l'Union du Maghreb Arabe en termes d'activité commerciale. Le pays a signé des accords de libre-échange avec 53 pays à travers le monde et consolidé ses liens avec les pays de l'Afrique sub-saharienne, qui lui ont permis de renforcer sensiblement ses parts de marché sur le continent.

## Développement social

En matière de développement social, le pays a fait des avancées remarquables au cours des deux dernières décennies. Le taux de pauvreté monétaire a enregistré une réduction de près de 69 pourcent en quinze ans, passant de 15.3 pourcent en 2001 à 4.8 pourcent en 2014, avec une éradication<sup>10</sup> quasi totale de la pauvreté extrême, selon les dernières données nationales. Néanmoins, il existe encore des différences marquées entre milieux de résidence, avec un taux de pauvreté de 1.6 pourcent en milieu urbain, contre 9.5 pourcent en milieu rural (HCP, 2016).

La baisse de la pauvreté au Maroc a été le résultat d'une bonne performance économique et d'une volonté étatique ferme d'éradiquer la pauvreté. Il existe une forte corrélation entre croissance économique et atténuation de la pauvreté au Maroc (Banque Mondiale, 2004; HCP, 2009): même un faible taux de croissance de la consommation individuelle des ménages sur une courte période de temps a un impact remarquable sur la pauvreté dans le pays. La manifestation la plus remarquable de cette orientation volontariste est la mise en place de l'Initiative Nationale sur le Développement Humain (INDH) depuis 2005. Entre 2011 et 2015, ce programme a permis de réduire la pauvreté de 35 pourcent dans les ménages ciblés en milieu rural.

Ceci a contribué à des avancées significatives en matière de développement humain. En 2014, le pays se plaçait 129ème dans le classement mondial, avec un indice de développement humain (IDH) de 0.617, contre 0.351 en 1990 (PNUD, 2015). Le Maroc a également atteint plus de 90 pourcent des objectifs du millénaire pour le développement, notamment en matière de santé, d'éducation, d'accès aux services sociaux de base, et d'éradication de la pauvreté extrême. La priorité pour le Gouvernement aujourd'hui reste l'amélioration des aspects qualitatifs et quantitatifs de développement social et la réduction des inégalités entre les différentes zones géographiques. Au Maroc, les régions arides et montagneuses de l'intérieur du pays n'ont en effet pas bénéficié de la croissance économique au même titre que les zones côtières, notamment celles de Rabat-Salé-Kenitra et du Casablanca-Settat. Cette dernière a elle seule contribué pour 32.2 pourcent au PIB, alors qu'elle ne couvre que près de 7 pourcent du territoire national et abrite 20.3 pourcent de la population du Maroc (HCP, 2016).

En matière d'emploi, le taux de chômage total a légèrement baissé, passant de 10.2 pourcent à 8.7 pourcent entre 2014 et 2015, mais il touche encore un jeune sur cinq au niveau national et un jeune sur trois en milieu urbain (HCP, 2015). Une analyse plus approfondie révèle également deux caractéristiques communes à la plupart des pays de la sous-région: deux-tiers des jeunes sans-emploi sont âgés entre 15 et 29 ans, et un tiers est titulaire d'un diplôme universitaire.

<sup>10</sup> Définie comme étant le pourcentage des individus vivant avec moins de \$US 1,25 par jour/PPA, le seuil de pauvreté extrême a été porté à \$US 1.90 en 2015, pour tenir notamment compte de l'inflation.

Par ailleurs, malgré les efforts déployés ces dernières années en matière d'égalité de genre, les disparités dans l'accès à l'emploi et de participation à la vie politique restent criantes. Aujourd'hui encore, seul 17 pourcent des parlementaires sont des femmes et le taux de participation des femmes sur le marché du travail est de 26.9 pourcent, contre 75.8 pourcent pour les hommes, selon les dernières données disponibles (HCP, 2015, ILO, 2015).

**Tableau 4.4. I: Indicateurs socio-économiques**

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2011-2014
Population totale (en milliers)	29 185 (2002)	30 850 (2007)	33 848 (2014)
PIB total, en milliards de MAD *	465 492 (2002)	647 532 (2007)	923 696 (2014)
GNI par tete (atlas, methode courante US\$)	1,300	2,280	3,070
RNB par habitant en MAD (base 2007)	15,704 (2002)	20,915 (2007)	26,650 (2014)
Population en dessous du seuil de pauvreté nationale (pour cent de la population)	15.3 (2001)	9 (2007)	4.8 (2014)
Indice de Gini	35.9 (1999)	40.9 (2007)	39.5 (2014)
Taux de chômage (en % de la population active totale)	11.3 (2002)	9.8 (2007)	9.9 (2014)
Chômage des jeunes (en % de la population active âgée 15-24 ans)	17.1 (2002)	17.2 (2007)	20.1 (2014)
Croissance démographique (en %, par an)	2.06 (1982-1994)	1.38 (1994-2004)	1.25 (2004-2014)
Espérance de vie à la naissance (en années)	69	71	74 (2013)

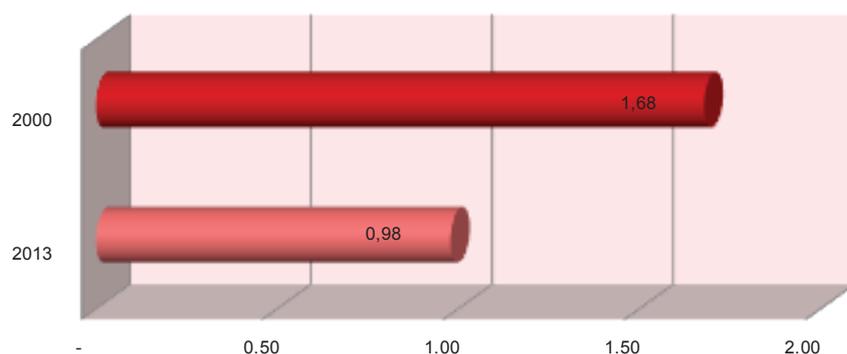
Sources: Indicateurs du développement, Banque mondiale. Haut Commissariat au Plan (HCP), Maroc.

### Mesurer l'exclusion humaine au Maroc

Le Maroc est parmi les cinq pays à avoir piloté l'Indice Africain de Développement Social (IADS) en Afrique en 2014, au même titre que le Cameroun, le Sénégal, le Kenya et la Zambie.

De manière générale, le score d'exclusion humaine au Maroc, tel que mesuré par l'IADS, est relativement faible et a baissé d'environ 40 pour cent, passant de 1.68 à 0.98 entre 2000 et 2013 (Graphique 4.4.2).

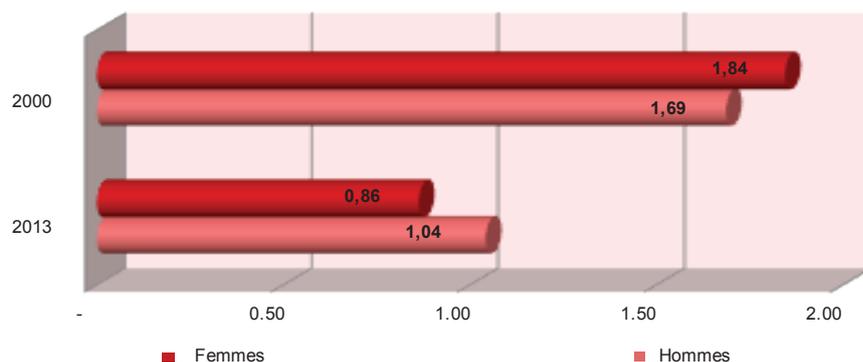
#### Graphique 4.4.2: Indice d'exclusion humaine au Maroc



Source: Calculé à partir de statistiques nationales (HCP), Maroc.

Un résultat intéressant est la réduction des disparités entre les sexes en matière d'exclusion, qui reflète sans doute les efforts accomplis par le Gouvernement ces dernières années pour améliorer la condition d'être de la femme et booster le développement humain dans ses différentes dimensions (Graphique 4.4.3).

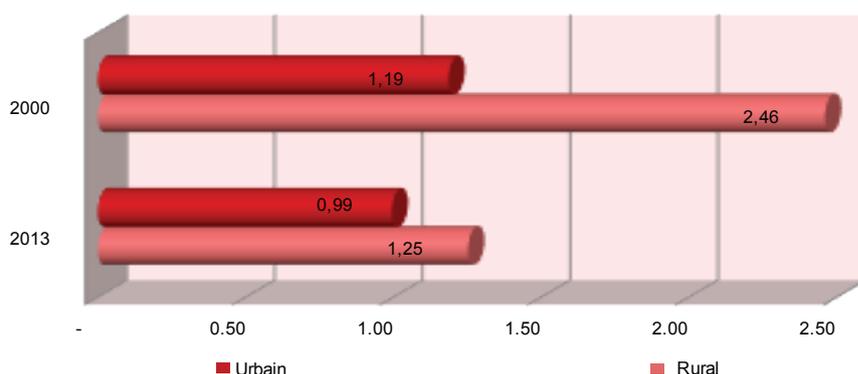
#### Graphique 4.4.3: Exclusion humaine, par sexe



Source: Calculé à partir de statistiques nationales (HCP), Maroc.

C'est surtout au niveau de la désagrégation par milieu de résidence que les différences dans le niveau d'exclusion se révèlent de façon plus marquée. L'IADS a en effet baissé de presque 50 pourcent en milieu rural, passant de 2.46 à 1.25 dans la période 2000-2013, alors que la baisse en milieu urbain a été beaucoup plus modérée, réduisant ainsi les disparités spatiales en matière d'exclusion (Graphique 4.4.4).

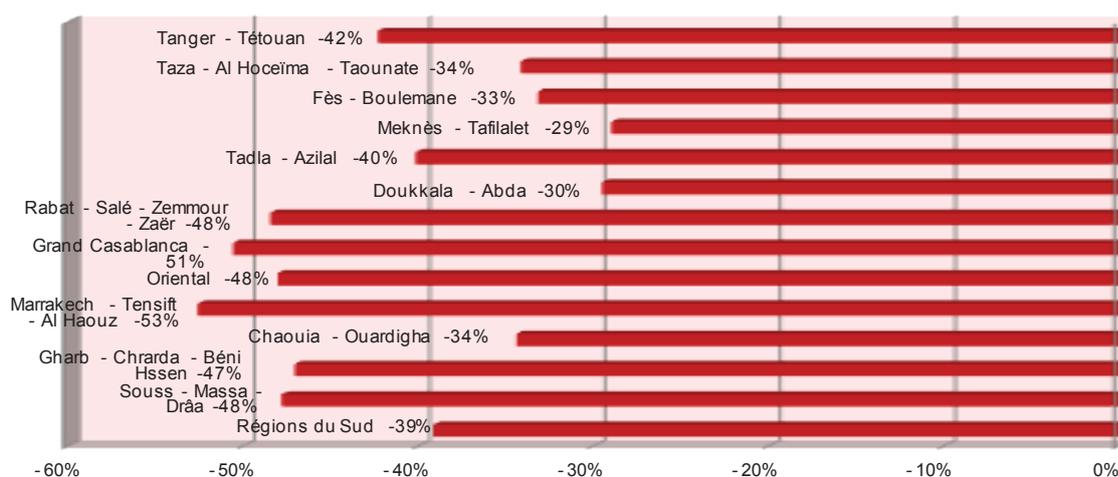
#### Graphique 4.4.4: Exclusion humaine par milieu de résidence



Source: Calculé à partir des données nationales (HCP), Maroc.

Ces écarts sont encore plus visibles au niveau des régions marquées par un niveau de développement économique élevé, avec une réduction de l'exclusion allant jusqu'à 50 pourcent sur la période considérée, notamment dans les régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz (-53%), Grand Casablanca (-51%), et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (-48%) (Graphique 4.4.5).

#### Graphique 4.4.5 Tendances de l'exclusion humaine, par sous-régions (pourcentage)



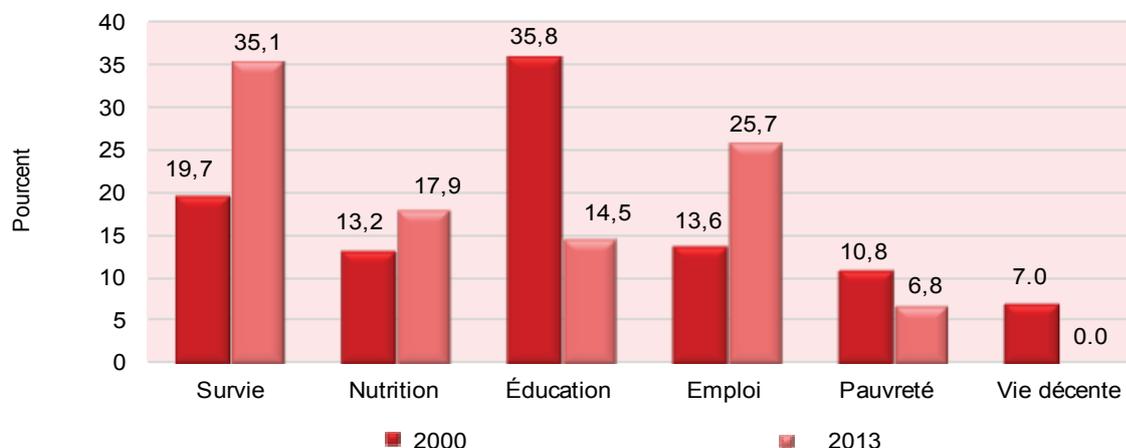
Source: Calculé à partir des données nationales (HCP), Maroc.

L'analyse par facteurs d'exclusion fait ressortir les changements qui sont survenus au cours de la période considérée dans les déterminants de l'exclusion humaine. Alors qu'en l'année 2000, le taux d'analphabétisme contribuait à plus d'un tiers de l'exclusion totale, en 2013 c'est surtout la mortalité infantile qui semble avoir un poids relativement plus important dans l'exclusion totale (Graphique 4.4.6). Ce résultat souligne les efforts accomplis par le Gouvernement au cours de la dernière décennie pour améliorer l'éducation de base dans l'ensemble du pays.

La part de la malnutrition infantile et du chômage des jeunes dans l'exclusion totale a également augmenté, reflétant les défis actuels en matière d'emploi et d'accès aux services de santé de base, notamment en zones rurales. En effet, le schéma des facteurs d'exclusion au niveau national se reproduit lorsque l'exclusion humaine est désagrégée par milieu de résidence, avec

une contribution notable de la mortalité et de la malnutrition infantile à l'exclusion en milieu rural (54%), alors que le chômage reste le facteur prépondérant d'exclusion en milieu urbain (Graphique 4.4.8).

**Graphique 4.4.6: Facteurs d'exclusion humaine**

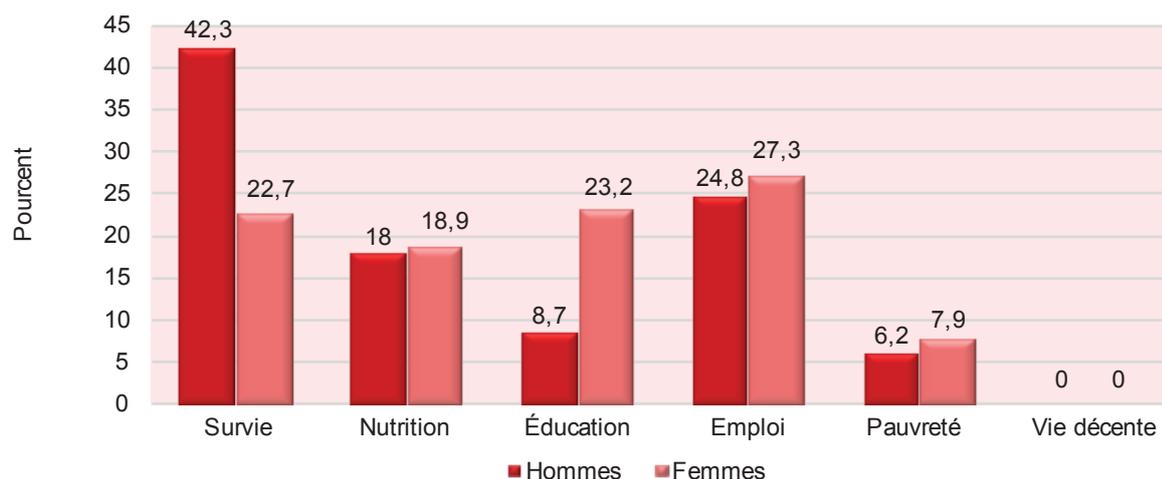


Source: Calculé à partir des données nationales (HCP), Maroc.

**Note :** En matière d'exclusion dans la dernière phase de vie, le Maroc a atteint l'objectif d'espérance de vie à 60 ans, qui en 2013 a dépassé la moyenne des pays à revenu moyen supérieur.

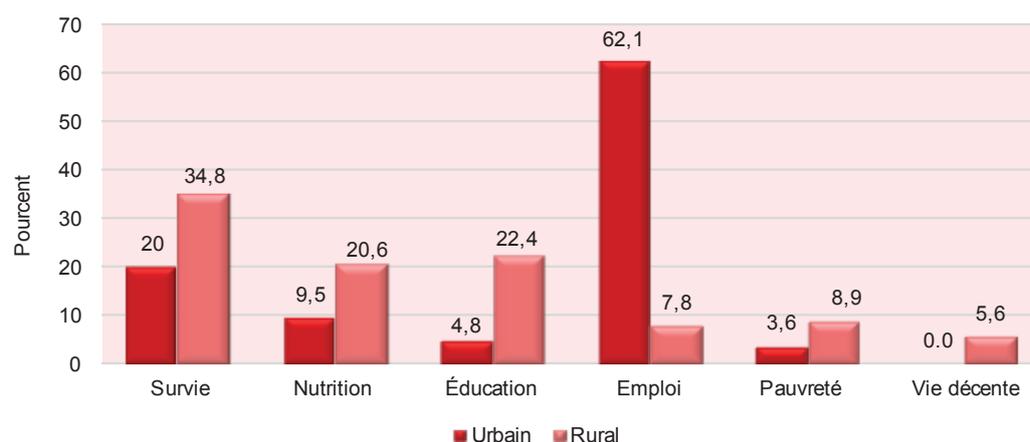
Désagrégée par sexe, l'analyse montre que les filles sont trois fois plus susceptibles d'être exclues du processus de développement à cause d'un manque d'éducation de base vis-à-vis des garçons, tandis que ces derniers continuent à être plus touchés par la mortalité infantile, qui contribue chez eux à près de moitié de l'exclusion totale (Graphique 4.4.7).

**Graphique 4.4.7: Facteurs d'exclusion humaine, selon le sexe**



Source: Calculé à partir des données nationales (HCP), Maroc.

**Graphique 4.4.8: Facteurs d'exclusion humaine, selon le milieu de résidence**



**Source:** Calculé à partir des données nationales (HCP), Maroc.

### Considérations politiques

Malgré les progrès remarquables réalisés ces dernières années en matière de développement social, le Maroc fait encore face à des défis structurels, notamment en matière de qualité de l'éducation, de création d'emplois pour les jeunes et d'inégalités spatiales, notamment entre les régions côtières et les régions du sud et du centre du pays. Pour répondre à ces défis, le Gouvernement a lancé des programmes de grande envergure dans les secteurs sociaux, notamment à travers des investissements dans les infrastructures de base (santé, éducation, protection sociale).

Ces initiatives comprennent un programme de renforcement des infrastructures en zones rurales, un régime d'assistance médicale (Ramed), qui à terme devrait fournir la gratuité des soins à plus de 25 pourcent de la population, et le Programme Tayssir visant la déperdition scolaire dans les milieux ruraux, renforcés par un fonds d'appui à la cohésion sociale mis en place en 2012 (CEA, 2015).

En matière d'éducation en particulier, le gouvernement a déployé un plan d'urgence et alloué 25 pourcent du budget de l'Etat à l'éducation et à la formation professionnelle, afin de réduire le taux d'analphabétisme (qui touche encore 64,7 pourcent des femmes vivant en zones rurales), et renforcer l'adéquation entre acquis scolaires et compétences requises sur le marché du travail.

La priorité est en effet d'endiguer le problème structurel du chômage des jeunes. Des mesures incitatives ont été mises en place, telles que la convention relative à la promotion de l'emploi signée en 2015, et une stratégie nationale de l'emploi pour la période 2015-2025, afin de promouvoir la création d'emplois productifs et redresser l'inadéquation du système de formation aux exigences du marché du travail. L'objectif principal de la stratégie est de créer 200,000 emplois par an, afin de porter le chômage à moins de 4 pourcent sur dix ans. Le nouveau plan d'accélération industrielle 2014-2020 a quant à lui prévu de créer jusqu'à 500,000 emplois d'ici l'horizon 2020 (Gouvernement du Maroc, 2014).

La mise en œuvre de la deuxième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH, 2011-2015) et l'affectation de 55 pourcent des ressources de l'Etat aux programmes de réduction de la pauvreté et de promotion de l'emploi montrent clairement l'engagement de l'Etat dans le domaine du développement social. Ces politiques publiques devraient permettre de réduire les écarts existants entre régions, communes et groupes de population, défi central pour renforcer l'inclusivité et la soutenabilité de la croissance au Maroc.

## 4.5. Soudan

### Contexte socioéconomique

Le Soudan a connu une période d'instabilité économique, en particulier depuis l'accord de paix de janvier 2005. Après trente années de conflits et de guerre civile, les chocs exogènes résultant de la sécession du Soudan du Sud et de la perte de revenus pétroliers ont fortement affecté la croissance de l'économie soudanaise. Celle-ci a connu en effet une chute abrupte, passant de 5,2 % en 2010 à 1,4 % en 2012 (Graphique 4.5.1). L'économie s'est redressée par la suite, ayant atteint un taux de croissance de 4,4 % en 2013 et de 3,6 % en 2014, avec des perspectives à 6.4 % d'ici la fin de 2016. Graphique 4.5.1 : Taux de croissance du PIB

Graphique 4.5.1: GDP growth rate



Source : Rapports de la Banque centrale du Soudan.

Note : \*(e) estimation, \*(p) projection.

La croissance des dernières années a été portée en grande partie par une augmentation de la production agricole et, dans une certaine mesure, par un accroissement des exportations, principalement de pétrole à destination de la Chine.

Les difficultés économiques propres à un pays affecté par des années de conflits restent un aspect important du cadre dans lequel fonctionne le Soudan. La stabilité économique du pays a été sérieusement mise à mal par les conflits qui ont touché huit États du pays, portant un coup d'arrêt aux efforts de développement et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ces retombées ont été accentuées par les sanctions internationales dont le Soudan fait l'objet. De fait, les politiques visant à atténuer l'instabilité politique, notamment l'augmentation des enveloppes destinées à l'éducation et à la santé, subissent les conséquences d'une phase d'assainissement des finances publiques, résultant de la chute des recettes d'exportation.

L'inflation soudanaise à 36,9 % en 2014, une des plus élevées d'Afrique, résulte de dévaluations successives du taux de change, du retrait partiel des subventions et des perturbations dans l'approvisionnement dues au conflit civil. La mise en œuvre de politiques monétaires restrictives a cependant permis de ramener le taux d'inflation à 17,6 % en 2015 (Banque du Soudan, 2015).

## Développement social

Malgré une amélioration progressive des résultats en matière de développement social, les inégalités spatiales et régionales restent significatives. L'indice de développement humain soudanais est passé de 0,331 à 0,473 entre 1980 et 2013, mais stagne depuis 2010 (PNUD, 2013). Les deux secteurs qui ont connu les changements les plus marquants sont la santé (notamment l'espérance de vie à la naissance) et l'éducation (par le nombre moyen et attendu des années de scolarisation). Si les trois dernières décennies ont effectivement vu l'espérance de vie soudanaise croître de 48 à 62 ans, celle-ci reste inférieure à la moyenne de 68 ans pour l'ensemble de la sous-région. La scolarisation dans l'enseignement primaire est passée de 58 % dans les années 90, à 67 % en 2012, avec un taux d'alphabétisation des jeunes de 87 % en zones urbaines. Ces progrès cachent néanmoins d'importantes disparités entre sexes et régions. La scolarisation dans l'enseignement primaire n'est que de 60 % en zones rurales, et de 64 % pour les filles par rapport à 69 % pour les garçons (CEA, 2016).

Ces dernières décennies, les villes soudanaises ont connu une forte croissance démographique suite à une série de facteurs, parmi lesquels les conflits qui ont provoqué un exode massif des populations des zones rurales. Khartoum est de loin la plus grande ville du pays. Elle comptait 7 millions d'habitants en 2015, par rapport à seulement 850 000 en 1980. Selon une enquête sur les ménages réalisée en 2010, 66,6 % des individus avaient accès à l'eau et 46,9 % à un assainissement efficace dans les zones urbaines, contre respectivement 57,7 % et 17,9 % en zones rurales.

Selon la même enquête, le taux de pauvreté national est de 46,5 %<sup>11</sup>, mais varie fortement entre zones rurales et urbaines (57,6 % contre 26,5%). En particulier, l'ensemble des états touchés par le conflit ont enregistré des taux de pauvreté supérieurs à 50 % ces dernières années. Le Darfour compte à lui seul 69,4 % de ménages pauvres, contre 26 % à Khartoum (Ahmed, 2015). Cet écart est également le résultat d'une scolarisation et d'un taux de rétention scolaire réduits dans les États les plus pauvres (PNUD, 2015). Selon l'enquête de 2009, 60 % des ménages les plus pauvres n'avaient pas été scolarisés, contre 9 % des pauvres avec un diplôme supérieur. Ces chiffres montrent à quel point l'éducation est importante pour préserver le niveau de vie des populations. Le taux de chômage, qui s'élève à 14,8 % au niveau national, affiche également d'importantes variations selon le sexe, l'âge et la situation géographique. En 2014, le taux de chômage des hommes était de 13,3 %, contre 32,1 % pour les femmes et 23,2 % pour les jeunes (Ahmed, 2015).

---

11 Le seuil de pauvreté national du Soudan est fixé à 114 livres soudanaises (SDG), sur la base de la consommation totale des ménages.

**Tableau 4.5.1: Indicateurs socioéconomiques**

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale	29 569 978	33 637 960	39 350 274
PIB total en milliards de SDG*	38 976	92 534	427 015
RNB par habitant (méthode Atlas, dollars des Etats-Unis courants)	360	880	1 710
Population sous le seuil de pauvreté national (% de la population)**	...	...	46,5
Indice de Gini	...	0.354 (2009)	...
Chômage, % de la population active	14,8	14,7	14,8
Chômage des jeunes, total (% de la population active âgée de 15 à 24 ans)	23,1	23,2	23,3
Croissance démographique (% annuel)	2,6	2,5	2,1
Espérance de vie à la naissance, total (années)	59	61	63 (2013)

**Source :** Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

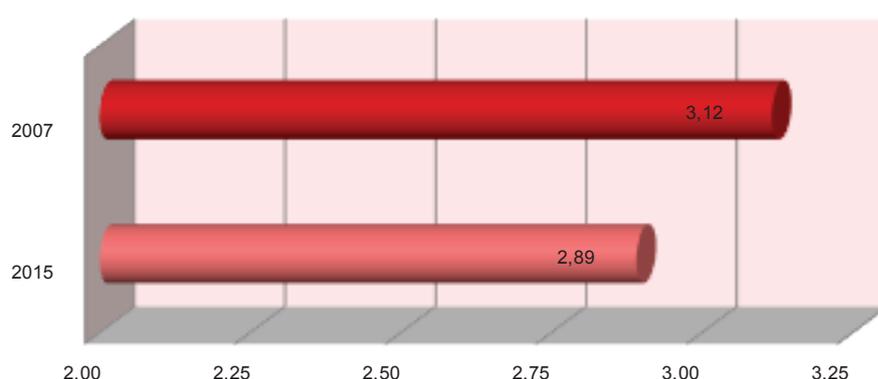
\* World Economic Outlook Database, FMI, 2015, données consultées en ligne le 25 janvier 2016 à l'adresse : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>

\*\* Données nationales

## Mesure de l'exclusion humaine au Soudan

L'exclusion humaine a reculé de 7 % au Soudan pendant la période allant de 2007 à 2015. Cette amélioration est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec la perte de revenus pétroliers et la modification de la configuration de l'État. La chute des recettes du pétrole d'environ 75 % en 2012 a forcé le pays à adopter un plan d'assainissement des finances publiques qui a fort probablement conduit à une compression du budget social, notamment à une réduction des subventions sur les aliments de base et les produits pétroliers pendant la période allant de 2012 à 2014. Pour prévenir les tensions sociales qui menaçaient, l'État a rétabli les subventions sur le blé et le pétrole dans son budget de 2015 (CEA, 2016).

**Graphique 4.5.2: IADS au Soudan**

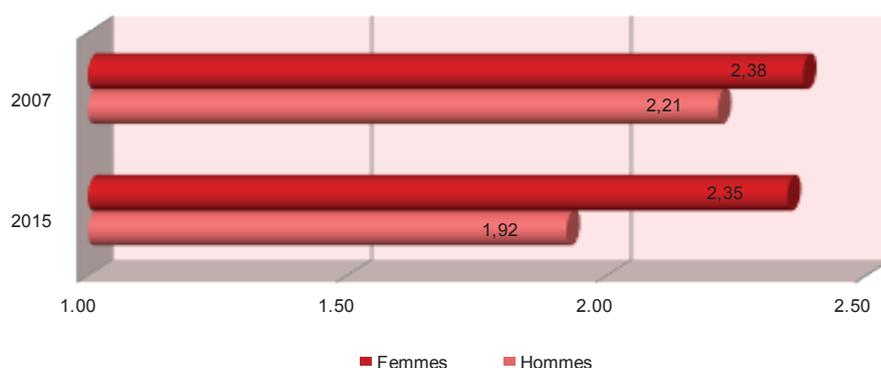


**Source :** Calculs fondés sur les données nationales.

Les disparités entre hommes et femmes au sein de la population active, telles qu'elles sont relevées ci-dessus, ressortent également des valeurs de l'IADS ventilées par sexe (Graphique 4.5.3). La régression globale de l'exclusion humaine ne se répartit pas de façon égale entre les sexes, les

femmes enregistrant un recul de 1,3 % et les hommes de 13 % sur la même période. Pourtant, selon le dernier recensement effectué en 2008, la part des femmes dans l'emploi non agricole rémunéré s'était hissée à 30 %, alors qu'elle n'avait été que de 18 % au début des années 90. L'exclusion plus élevée chez les femmes semble tenir à leur participation plus faible sur le marché du travail et à leur accès limité à l'éducation de base (Turkawi, 2015).

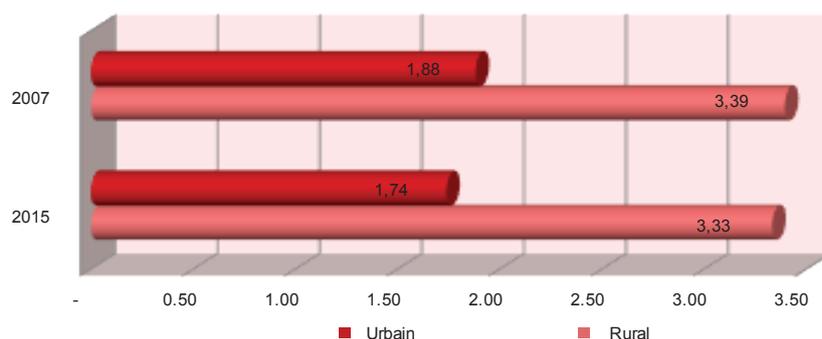
**Graphique 4.5.3: Exclusion humaine selon le sexe**



Source : Calculs fondés sur les données nationales.

L'exclusion humaine considérée selon le lieu de résidence atteste qu'il existe un biais en faveur des zones urbaines dans le développement du Soudan (Graphique 4.5.4). En effet, si les valeurs indiquent une réduction globale de l'exclusion, elles sont près de deux fois plus élevées dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Ce fait a partiellement alimenté la migration des premières vers les secondes d'une population attirée par la meilleure qualité de vie que pourraient lui offrir les politiques sociales plus inclusives des villes. Le faible niveau de développement que connaissent les zones rurales en raison de l'instabilité politique a sérieusement entravé leur évolution vers une plus forte inclusion. La réduction de ces disparités géographiques doit passer par la mise en œuvre de politiques recentrées visant à favoriser les régions rurales plus exclues.

**Graphique 4.5.4: Exclusion humaine selon le lieu**



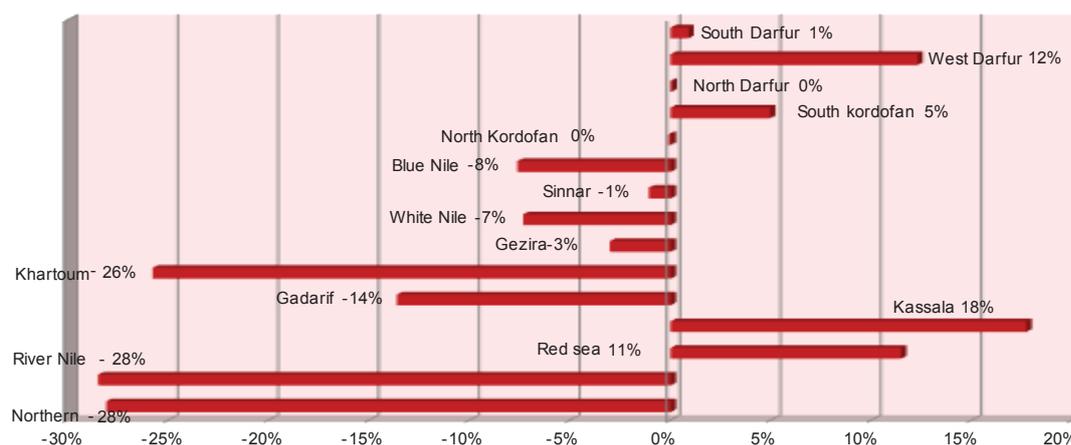
Source : Calculs fondés sur les données nationales.

Alors que l'exclusion humaine a connu un certain recul globalement, les évolutions sous-nationales de l'IADS au Soudan présentent un tableau beaucoup plus complexe (Graphique 4.5.5). Une ventilation au niveau sous-national met en évidence les différences manifestes entre les progrès vers une réduction de l'exclusion et l'amélioration de la stabilité politique dans les régions septentrionales urbanisées du pays. Les États de la Mer Rouge et du Darfour Occidental ont quant

à eux enregistré une exclusion plus élevée. Il en va de même des régions de Kassala et du Nil, où l'exclusion peut vraisemblablement être le résultat d'accès réduit à l'éducation et aux soins de santé, attesté par exemple par la faible proportion d'enfants vaccinés (Omer *et al.*, 2008).

Dans l'ensemble, la variation des niveaux d'exclusion en fonction de la distance par rapport aux zones centrales, en particulier Khartoum, semble s'expliquer par une distribution inéquitable des ressources pétrolières (CEA, 2016).

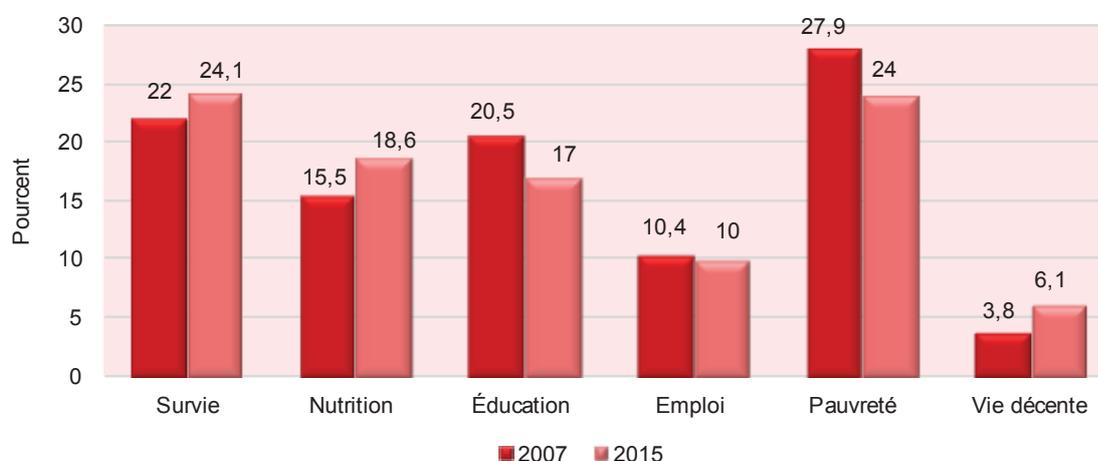
**Graphique 4.5.5: Tendances de l'exclusion humain, par sous-région (pourcentage)**



**Source:** Calculé à partir des données nationales.

Dans une large mesure, les facteurs de l'exclusion au Soudan sont restés les mêmes au cours de la période allant de 2007 à 2015, avec une légère augmentation de la contribution du retard de croissance et de la mortalité infantile à l'exclusion globale (Graphique 4.5.6). L'afflux important de migrants ruraux peut avoir aggravé la situation. À l'opposé, la contribution de l'analphabétisme a reculé dans le temps. Ce fait peut être attribué à un meilleur accès à l'éducation, qui reste largement publique et y accéder en toute équité est devenu moins problématique, en particulier pour les groupes à bas revenu (CEA, 2016).

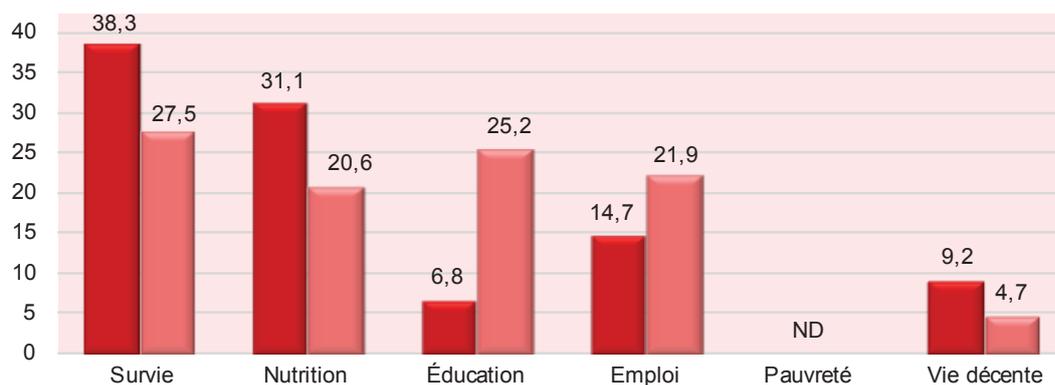
**Graphique 4.5.6: Facteurs de l'exclusion humaine**



**Source:** Calculs fondés sur les données nationales.

La ventilation des facteurs d'exclusion par sexe peut fournir d'importants éléments pour améliorer le ciblage des politiques sociales (Graphique 4.5.7). L'analphabétisme et le chômage des jeunes sont d'importants déterminants de l'exclusion humaine chez les femmes. En effet, en 2014 encore, le taux de chômage était de 13,3 % pour les hommes et de 32,1 % pour les femmes. De même, le taux d'activité des femmes n'était que le tiers de celui des hommes, à 33,2 % contre 93,1 % (CEA, 2016). La mise en œuvre de politiques de l'emploi faisant place aux femmes et adressant les normes sociales et culturelles qui font encore obstacle à une participation des femmes dans le processus de développement du pays sera essentielle.

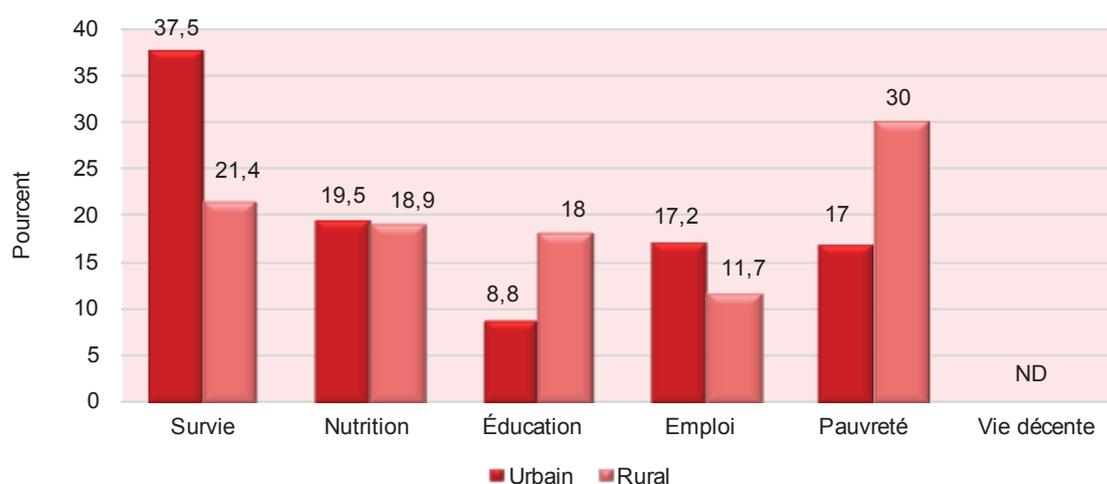
**Graphique 4.5.7: Facteurs d'exclusion humaine, selon le sexe**



Source : Calculs fondés sur les données nationales.

L'iniquité dans la distribution spatiale des services est un fait important. La Graphique 4.5.7 fait apparaître les difficultés d'accès aux soins de santé en zones urbaines, en particulier pour les groupes à bas revenus. S'il est tenu compte du lieu, les facteurs de l'exclusion attestent d'une forte dominance urbaine en matière de mortalité infantile. Les contributions relatives de l'éducation et de la pauvreté à l'exclusion confirment également la variation spatiale des services publics en zones rurales.

**Graphique 4.5.8: Facteurs d'exclusion humaine, selon le lieu de résidence**



Source : Calculs fondés sur les données nationales.

## Considérations politiques

Le Gouvernement soudanais a recouru à deux moyens d'action importants face à l'inégalité spatiale et à l'exclusion qui caractérisent ses résultats sociaux. Son Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2012-2014) avait identifié quatre piliers : le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles, la réinstallation des personnes déplacées, le développement des ressources humaines et la promotion d'une croissance équitable et durable et de la création d'emplois.

D'autres mesures et filets de protection sociale, tels que les fonds de pension et de sécurité sociale, complétés par les transferts en espèces et le fond Zakat (impôt religieux obligatoire pour les musulmans), ont également été introduits, mais leur portée reste limitée et sujette aux variations spatiales.

La dichotomie zones rurales-zones urbaines au Soudan est reconnue par l'État, qui a introduit la discrimination positive dans les zones de conflit, sous la forme, par exemple, de quotas d'inscriptions dans l'enseignement supérieur public pour les États les moins développés, doublés d'une augmentation des transferts de ressources fédérales.

Entre 2012 et 2014, le Gouvernement soudanais s'est également doté d'un plan d'assainissement des dépenses publiques, réduisant celles-ci notamment dans le domaine social. Ce fait s'est traduit par un plan d'austérité entraînant la réduction des subventions sur les aliments de base et les produits pétroliers. Celles-ci ont en effet été retirées du budget de 2015 pour financer des interventions de développement social.

À l'heure actuelle, même si l'action publique doit faire face aux restrictions budgétaires, la réorientation des dépenses de développement social favorisant non plus les subventions, mais le financement de politiques favorables aux pauvres et à l'équité, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'accès à l'éducation et à la santé, est une orientation importante pour aborder la problématique de l'exclusion tout au long du cycle de vie de l'individu.

L'option d'étendre la disponibilité des services de santé en confiant des prestations au secteur privé doit s'accompagner de mesures de ciblage pour assurer un accès équitable à ces services. C'est particulièrement important dans le cas de la santé maternelle et infantile. Les politiques de nutrition ont démontré leur effet positif et cumulé sur les chances de vie à l'avenir, et doivent être renforcées. Le fait de s'attaquer au retard de croissance, en particulier dans les zones urbaines, au moyen de politiques ciblées de soutien au nourrisson et au jeune enfant, conduit à de meilleurs résultats scolaires, à des gains de productivité et à une réduction des coûts de santé pour l'économie tout entière (CUA *et al.*, 2014). Cette approche revêt une importance particulière dans les zones urbaines où la qualité de l'alimentation est sans doute plus tributaire du revenu des ménages que dans les zones rurales.

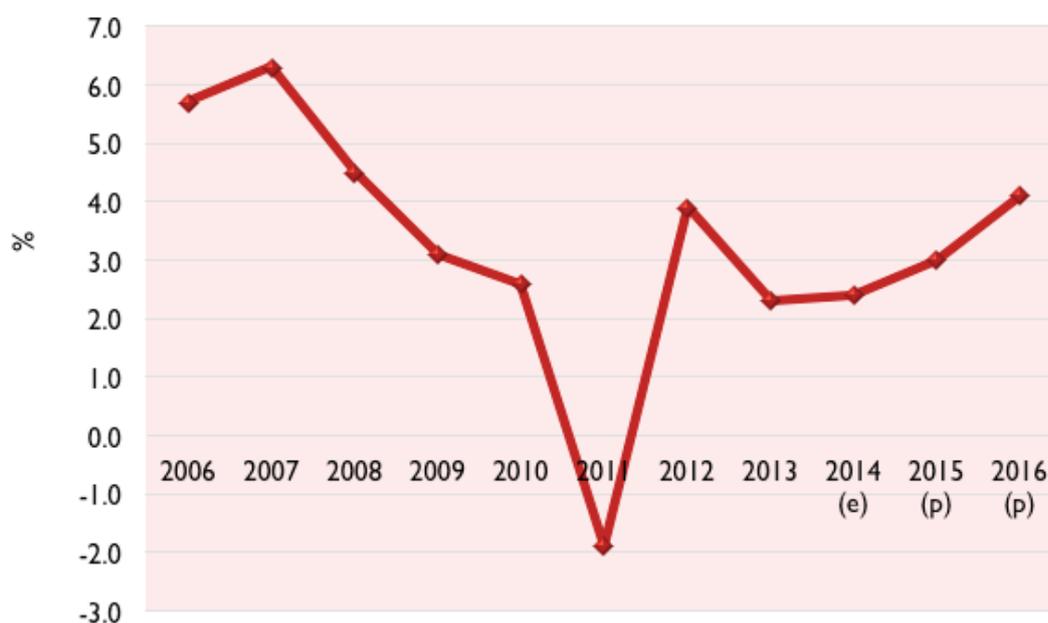
Enfin, la variation des niveaux et des schémas d'exclusion humaine entre sous-régions appelle également des mesures efficaces d'intervention publique. Le développement et les capacités institutionnels doivent être renforcés au moyen de programmes de formation ciblés qui viennent compléter des mesures de discrimination positive en faveur des régions les moins développées. Les transferts accrus de ressources vers les États touchés par les conflits, tels que les envisage l'actuel document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, devraient accorder la priorité aux inscriptions et à la rétention dans les différents cycles scolaires, le but étant de doter les individus les plus pauvres du capital humain leur permettant de devenir des agents intégrés et actifs du changement social.

## 4.6. Tunisie

### Contexte socioéconomique

La baisse de la croissance économique en Tunisie a coïncidé avec le début de la crise financière mondiale de 2007-2008 (Graphique 4.6.1). En Tunisie, cette crise a eu pour conséquence une perte d'emplois considérable, suite à une baisse de la demande internationale et à un recul des investissements directs étrangers. Le printemps arabe de 2011 a entraîné une véritable récession et des pertes significatives dans les activités économiques clés, comme le tourisme, dont les recettes ont chuté de 36 % durant la même année. Une certaine reprise a été constatée après 2011, sans néanmoins atteindre les niveaux de croissance d'avant la crise. L'instabilité politique, renforcée par des chocs extérieurs, a contribué aux difficultés économiques du pays.

Graphique 4.6.1: Taux de croissance en Tunisie



Source: BAD 2015 et statistiques nationales.

L'économie tunisienne est historiquement bien intégrée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), notamment dans trois secteurs industriels, textile-habillement; agro-alimentaire; et industries mécaniques, électriques et électroniques, qui cumulées, représentent 75 % des entreprises exportatrices, et plus de 65 % des emplois dans le pays. Bien que la politique de la Tunisie axée sur les exportations ait débouché sur une croissance diversifiée et une industrie manufacturière relativement compétitive, elle est restée confinée au secteur de l'exportation, sans effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie.

La transformation économique la plus importante en Tunisie a eu lieu dans les années 2000. Grâce au développement des composantes automobiles et aéronautiques, les exportations ont progressé en moyenne de 18% par an, entre 2000 et 2012. L'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeurs mondiales a été également renforcée par les accords de libre-échange avec l'Union européenne (UE). Cependant, la faible croissance actuelle dans la zone euro a nui à la fois aux exportations tunisiennes et aux flux touristiques (BAD et al. 2015).

## Développement social

La Tunisie a enregistré une amélioration notable des indicateurs sociaux au cours des trois dernières décennies. Entre 1980 et 2014, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 12,8 ans, alors que les durées moyenne et attendue de scolarisation ont augmenté respectivement de 4,8 ans de 6,3 ans (PNUD, 2014). Cela a eu un effet positif sur la croissance et le revenu, avec une augmentation du revenu national brut (RNB) par habitant de 101,8 % sur la même période. La pauvreté, mesurée par la proportion des individus vivant sous le seuil de pauvreté national, est passée de 32,4 % en 2000 à 15,5 % en 2010, selon les dernières données d'enquête (INS, 2012).

L'Indice de développement humain (IDH) de la Tunisie a également connu une nette progression, passant de 0,486 en 1984 à 0,721 en 2014, ce qui représente une amélioration de 1,17 % par an et place également la Tunisie parmi les pays à développement humain élevé en Afrique. Les prestations des services d'éducation et de santé ont pris une place centrale dans le développement du pays, bien que les disparités entre les régions restent importantes.

En effet, les résultats globalement positifs en matière de développement social ont masqué des inégalités et exclusions de certains groupes au sein des populations, un enjeu qui a sans doute contribué à l'instabilité sociale et politique dans le pays. Le niveau de la gouvernance a également connu une baisse importante entre 2000 et 2010, notamment dans le domaine de la participation et de la responsabilité politique (Kaufman et al 2010).

Tableau 4.6.I : Principaux indicateurs socioéconomiques

Indicateurs	2000-2002	2005-2007	2012-2014
Population totale	9 748 900	10 225 100	10 996 600
PIB total en milliards de MRO*	32 901	49 857	82 562
RNB par habitant (méthode Atlas en dollar des États-Unis courants)	2 210	3 560	4 230
Population en dessous du seuil de pauvreté nationale (pourcentage de la population) **	...	...	...
Indice de Gini***	...	0,377 (2005)	0,358 (2010)
Chômage total (en pourcentage de la population active totale)	15,3	12,4	13,3
Chômage des jeunes (en pourcentage de la population active totale âgée entre 15-24 ans)	32,6	27,8	31,8
Croissance démographique (pourcentage par an)	1	1	1
Espérance de vie à la naissance totale (en années)	73	74	74 (2013)

Source: Indicateurs du développement (Banque mondiale).

\*2015 *Statistic FMI*, Base de données et perspectives économiques mondiales, 25 janvier 2016

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/02/weodata/index.aspx>.

\*\* Le seuil de pauvreté extrême est fixé à 757 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 571 dans les zones non communales (source: INS, 2012).

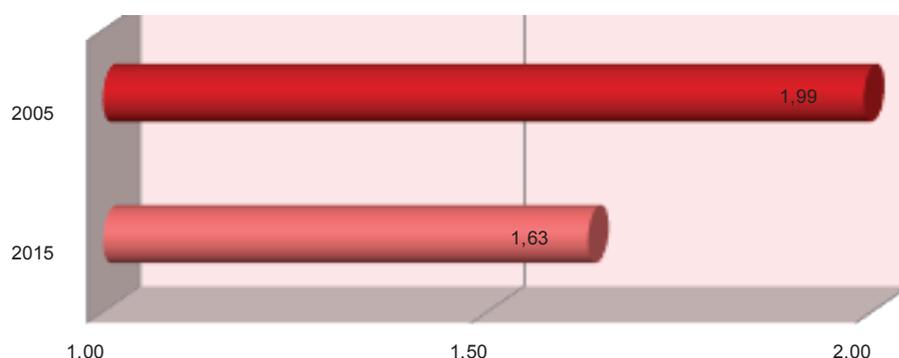
\*\*\* Source INS (2012).

## Mesurer l'exclusion humaine en Tunisie

Le niveau global de développement social en Tunisie se traduit également par un niveau relativement faible d'exclusion humaine, selon les résultats de l'IADS. Malgré les difficultés

économiques et politiques auxquelles la Tunisie a dû faire face ces dernières années, le niveau d'exclusion humaine s'est amélioré de 18 % sur la période 2005 à 2015 (Graphique 4.6.2).

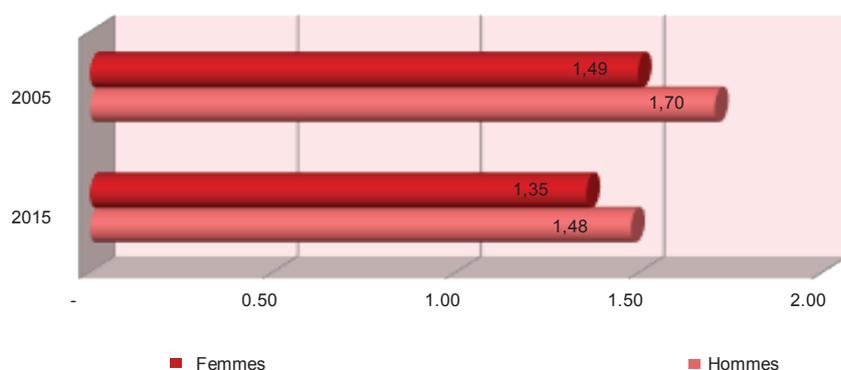
**Graphique 4.6.2: Indice de l'exclusion humaine en Tunisie**



**Source:** Calculé à partir des données nationales.

La ventilation de l'IADS par sexe débouche sur des résultats intéressants. Le niveau d'exclusion des femmes semble être plus faible comparé à celui des hommes, et cet écart s'est maintenu au fil du temps (Graphique 4.6.3). Ce résultat est surprenant, compte tenu des inégalités de genre existantes en Tunisie. Les études récentes, indiquent néanmoins que les inégalités majeures sont d'ordre politique, qui concernent notamment la représentation des femmes au parlement – une dimension qui n'est pas prise en compte dans l'IADS (Gouvernement de la Tunisie, 2014)

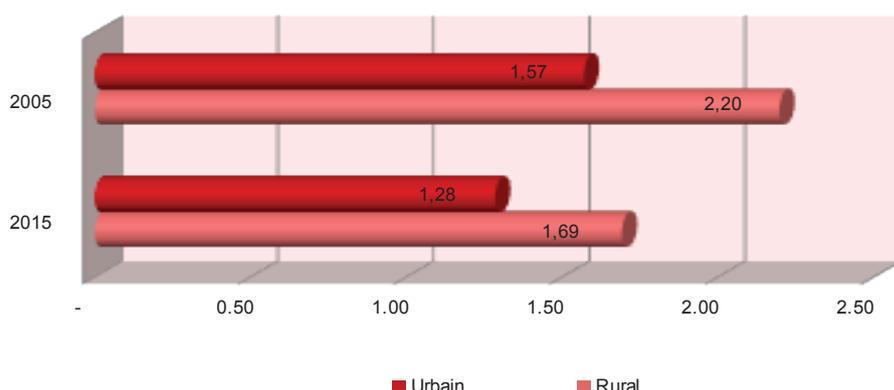
**Graphique 4.6.3: Exclusion humaine, selon le sexe**



**Source:** Calculé à partir des données nationales.

Les différentes conditions climatiques et topographiques en Tunisie expliquent en partie la concentration des activités économiques et de la population dans la partie nord du pays. Cela traduit la différence spatiale de l'exclusion humaine, avec un niveau plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, malgré une amélioration sensible hors des villes (Graphique 4.6.4).

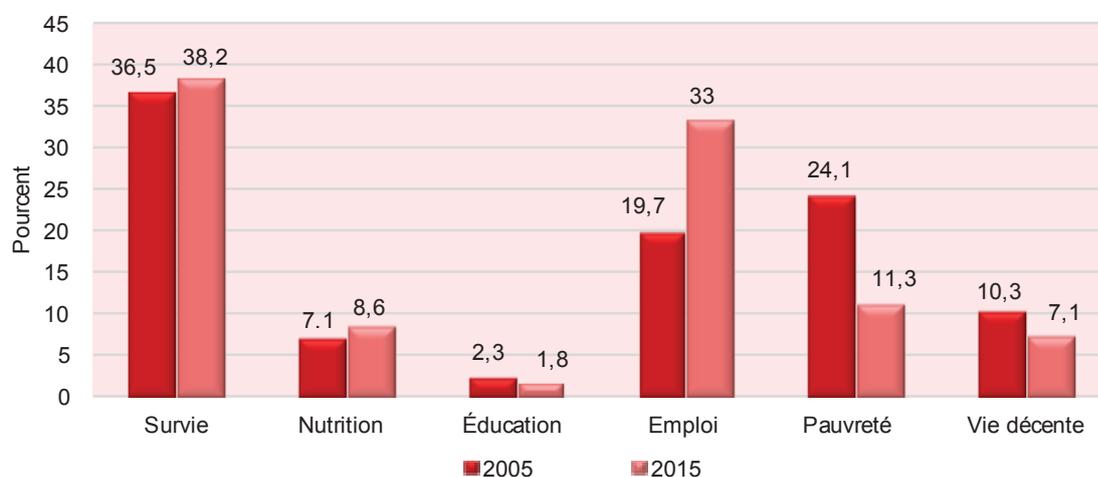
**Graphique 4.6.4: Exclusion humaine par lieu de résidence**



**Source:** Calculé à partir des données nationales.

L'analyse par dimension de l'exclusion montre l'importance de la contribution de l'emploi des jeunes à l'exclusion totale. En 2015, un tiers de l'exclusion tout au long du cycle de vie, provient de l'exclusion durant les années de transition de l'école au marché du travail. Ceci constitue un défi important pour la Tunisie, d'autant plus qu'aujourd'hui presque la moitié (entre 43 et 50 %) des individus gravite dans l'informel (Gouvernement de Tunisie, 2014). Par ailleurs, le poids relatif de la mortalité infantile dénote que la qualité des services de santé en Tunisie s'est probablement dégradée au cours du temps. Cette dégradation pourrait être due à un accès limité aux prestations de soins de santé pour certaines couches de la population, ou à des systèmes de partage des coûts qui ont été introduits suite à une révision des dépenses publiques.

**Graphique 4.6.5: Facteurs d'exclusion humaine en Tunisie**

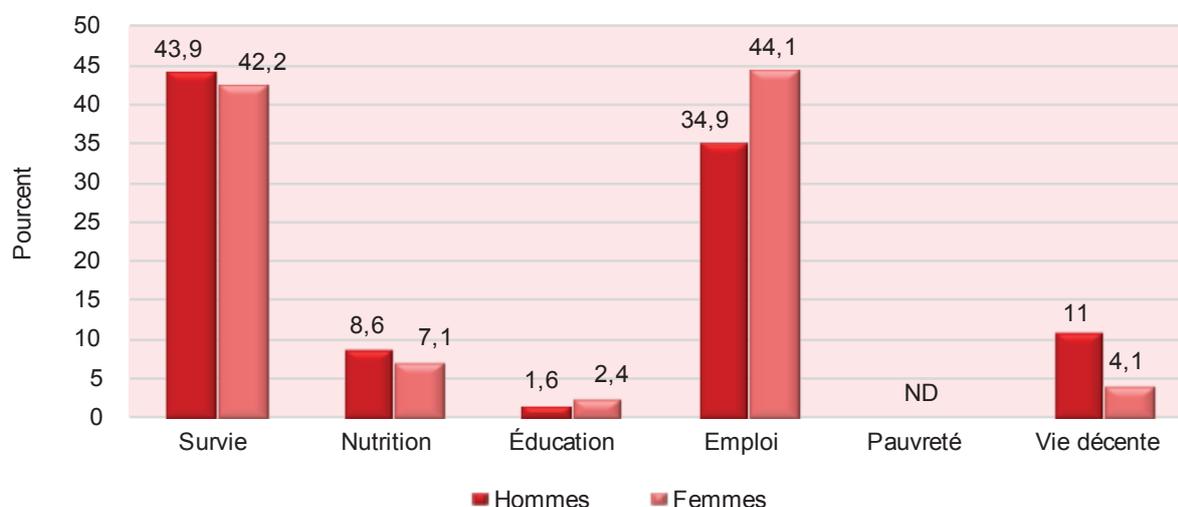


**Source:** Computed using national data.

L'analyse par sexe confirme l'importance relative de l'emploi et de la mortalité infantile dans l'exclusion, avec une contribution plus élevée chez les jeunes femmes au chômage (Graphique 4.6.6). En effet, alors que les femmes constituent 67 % des diplômés de l'université (2008-2009), seulement 25 % ont accès au marché du travail. Une étude récente a révélé que 26 % des femmes au chômage ne cherchent pas à intégrer la vie active, et seulement un tunisien sur cinq pense que le travail est un droit pour la femme (Ben Salem, 2011). Même parmi les femmes âgées de 20-29 ans, une sur trois seulement a pu accéder à un emploi ces dernières années. Cette

tendance montre que la femme est toujours victime de fortes discriminations sur le marché de l'emploi (BAD et al. 2011).

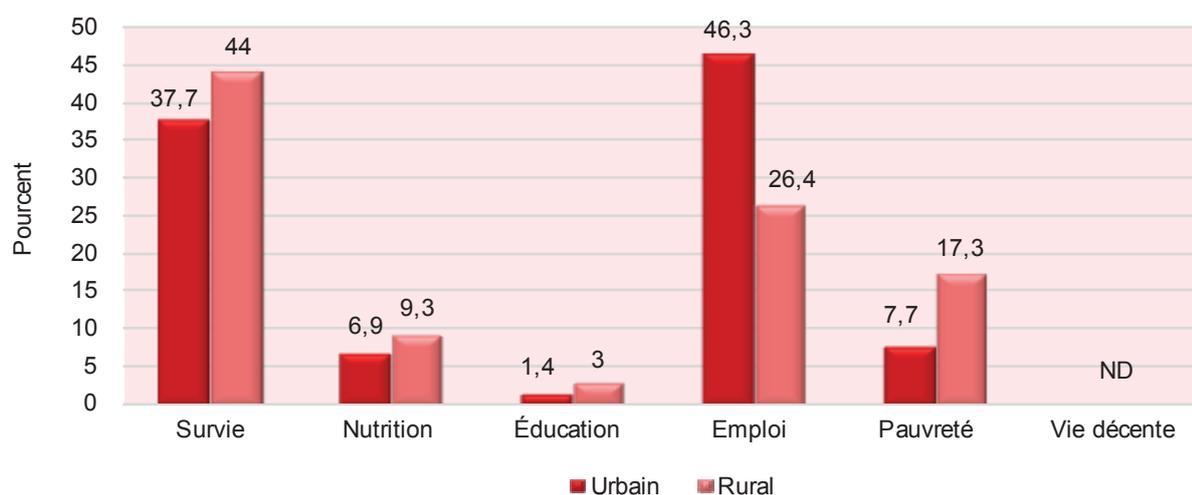
**Graphique 4.6.6: Facteurs d'exclusion humaine, selon le sexe**



Source: Calculé à partir des données nationales.

Les facteurs d'exclusion humaine ventilés par lieu de résidence confirment les résultats observés au niveau de l'exclusion globale (Graphique 4.6.7). En effet, la problématique de l'emploi, notamment des jeunes, en milieu urbain constitue un défi pour le développement inclusif en Tunisie. La taille relative de la mortalité infantile et de la pauvreté en zones rurales traduit une répartition inéquitable de l'accès des populations aux services publics – sans doute exacerbé par le ralentissement globale de l'économie.

**Graphique 4.6.7: Facteurs d'exclusion humaine, par lieu de résidence**



Source: Calculé à partir des données nationales.

## Considérations politiques

Bien qu'une politique active d'égalité des sexes soit actuellement en vigueur pour consacrer les principes inscrits dans la nouvelle Constitution tunisienne de 2014, la persistance de normes sociales et culturelles semble entraver la mise en œuvre de cette politique, notamment en ce qui concerne la participation des femmes sur le marché du travail. Des programmes de sensibilisation, complétés par des mesures spécifiques à l'égalité des sexes, aussi bien au niveau législatif qu'institutionnel, y compris en matière de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, sont en cours d'élaboration, afin de garantir le succès de cette politique.

Les variations régionales dans les niveaux d'exclusion, notamment dans les zones rurales, et dans les régions à l'ouest et au sud du pays sont des défis importants pour le gouvernement tunisien. Une répartition spatiale plus équitable des initiatives et programmes de développement est nécessaire pour lutter contre l'exclusion humaine, notamment en matière d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services de santé de base et d'amélioration des conditions de vie.

Le plan de développement 2016-2020 est venu consolider la vision axée sur la lutte contre l'exclusion humaine en consacrant tout un volet aux thèmes du développement humain et d'inclusion sociale, à la réduction des écarts entre les régions, à la protection et la consécration des droits fondamentaux notamment des catégories les plus vulnérables.

Cette nouvelle vision a pour objet la mise en place d'un socle national de protection sociale qui consacre les principes d'équité et de justice sociale en faveur de toutes les composantes de la population sans discrimination. Ce socle garantit des droits aux services sociaux de base: l'accès aux soins universels, la garantie d'un revenu minimum pour les catégories à besoins spécifiques notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants, et la garantie d'un logement décent pour les familles à faibles revenus. Cette vision a également pour objectif de garantir une offre de services et d'infrastructure adéquats et de qualité dans les domaines de la santé, de l'éducation, et ce dans toutes les régions du pays.

## Conclusion

Les résultats préliminaires de l'IADS ont fait apparaître la nécessité pour les pays africains de réorienter leurs programmes de développement afin d'agir plus efficacement sur l'exclusion humaine et de prendre des mesures à l'égard de ses causes sous-jacentes et structurelles. L'exclusion est un phénomène multidimensionnel, et y faire face est un processus à long terme, surtout lorsqu'elle est enracinée et renforcée par des barrières sociales et culturelles. Des actions peuvent toutefois être menées au moyen de politiques inclusives, contribuant à l'accroissement des chances et à la construction du capital humain, afin d'assurer l'intégration de tous les individus dans le processus de développement. Il faudra pour ce faire recourir à une combinaison d'interventions ciblées et universelles portant avec autant d'efficacité sur les vulnérabilités propres à certains groupes que sur les droits individuels garant d'une participation et intégration sociale et économique.

À cet égard, l'IADS se présente comme un outil important pour permettre aux États africains d'identifier les lacunes en matière de politiques publiques et de formuler des interventions contribuant à une réduction de l'exclusion. Par sa ventilation à travers différents groupes de population et son approche de cycle de vie, l'indice permet une analyse plus approfondie de l'exclusion, et contribue à déterminer pour chaque pays les facteurs clés de ce phénomène ainsi que les groupes le plus touchés. En outre, l'application de l'indice au niveau sous-national est cruciale pour saisir les inégalités à l'intérieur du territoire national, réorienter les politiques et placer au centre de la planification nationale et sous-nationale celles qui favorisent l'inclusion humaine.

Les résultats de l'IADS pour les pays de l'Afrique du Nord, montrent que malgré des niveaux relativement élevés de croissance, ces pays restent confrontés au défi de rendre cette croissance plus inclusive et équitable. De nombreux individus sont encore exclus du développement à différents stades de leurs vies. Défavorisés par un accès réduit aux opportunités socioéconomiques, leur capacité de devenir des agents productifs et efficaces du changement s'en trouve également limitée, ce qui compromet leur propre potentiel et le progrès social général. L'analyse des facteurs de l'exclusion fournit des éléments essentiels sur ses causes structurelles dans chaque pays (Tableau 5). La mortalité infantile (*survie*), le chômage des jeunes et la pauvreté sont des déterminants de premier ordre de l'exclusion humaine dans cinq des six pays concernés. L'Égypte est le seul pays où l'analphabétisme représente un facteur de risque d'exclusion, compromettant la capacité des individus concernés d'accéder à un emploi productif. D'où l'importance de placer la santé infantile, l'emploi des jeunes et la disponibilité de moyens de subsistance au centre des stratégies de développement des pays de la sous-région. La ventilation sous-nationale de l'IADS a aussi mis en évidence les fossés qui séparaient certaines régions et certains groupes de population, ces renseignements pouvant guider les gouvernements dans la conception de politiques sociales plus ciblées et plus efficaces.

**Tableau 5: Moteurs de l'exclusion humaine en Afrique du Nord**

PAYS	MOTEURS*					
	Mortalité infantile	Retard de croissance	Alphabétisation	Chômage	Pauvreté	Espérance de vie à 60 ans
Algérie	X			X		
Égypte			X	X		
Mauritanie	X				X	
Maroc	X			X		
Soudan	X				X	
Tunisie	X			X		

\* Ensemble, ces moteurs sont responsables de plus de 50 % de l'exclusion humaine dans chacun de ces pays.

**Source :** CEA, sur la base des analyses de pays du présent rapport et des données les plus récentes.

Le chemin vers un développement plus inclusif ne se réalise pas seulement en augmentant la taille des économies, mais en offrant aux individus l'opportunité de contribuer et de bénéficier du même processus de développement. L'Agenda 2030 pour le développement durable à et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, sur lequel est encré l'IADS, souligne l'importance d'aller au-delà de la croissance économique et d'accorder aux dimensions humaines et sociales une place centrale dans le processus de développement.

# Références

African Development Bank et al. (2012), Youth Employment: Five Challenges for North Africa, A Paper for the Regional Conference: Promoting Youth Employment in North Africa, AfDB in collaboration with OECD, UNDP, ECA and EU, Tunis.

African Development Bank et al. (2014), African Economic Outlook 2014, AfDB in collaboration with OECD, AUC and UNDP, Abidjan, Cote d'Ivoire

African Development Bank et al. (2015), African Economic Outlook 2015: Regional development and spatial inclusion, AfDB in collaboration with OECD and UNDP, Abidjan, Cote d'Ivoire.

African Development Bank et al. (2016), African Economic Outlook 2016, AfDB in collaboration with OECD, AUC and UNDP, Abidjan, Cote d'Ivoire

African Union Commission et a. (2014). The Cost of Hunger Study, AUC, in collaboration with ECA, NEPAD and WFP, Addis Ababa.

Ahmed, N. (2015), Fighting Poverty in Sudan, paper prepared for Conference "Experiences and Challenges in Measuring Income, Wealth, poverty and Inequality in the Middle East and North Africa", Cairo Egypt

Alkire, S. and others (2011). "Multidimensional Poverty Index 2011: Brief Methodological Note", Oxford Poverty and Human Development Initiatives (OPHI), Oxford, UK

AUC and ECA (2013), African Common Position on the Post-2015 Development Agenda, Addis Ababa.

Banque Centrale de Mauritanie (2016), Cadrage macroéconomique de l'article IV, Gouvernement de Mauritanie et FMI, février 2016

Banque Mondiale (2004), "Royaume du Maroc : Rapport sur la pauvreté : comprendre les dimensions géographiques de la pauvreté pour en améliorer l'appréhension à travers les politiques publiques", Rapport N° 28223-MOR, Banque Mondiale, Washington.

Ben Salem, D. (2011), La question du genre, GTZ, Table ronde 2011

BIT (2015), Key Labour Market Indicators, Bureau International du Travail (BIT), Genève

Bocchi, A., N. Pontara, K. Fall, C.M, Tejada, and P.G. Cuervo, (2008), Reaching the millennium development goals: Mauritania should care. World Bank Policy Research Working Paper no. WPS 4674. Washington, DC

Boulabiel, B. (2010), La portée des filets de sécurité sociale et des régimes de protection sociale pour faire avancer les progrès en vue de la réalisation des OMD en Afrique – Etude sur l'Algérie

Central Bank of Sudan (2015), Annual report, Government of Sudan, Karthoum

Chingarande, A. 2014. Does Political Instability Affect Tourism: A Case of Egypt, Faculty of Commerce, Department of Economics, Bindura Univesity of Science Education, Antherstone Road, Bindura, Zimbabwe

Collier (2008) *Civil War and the Economics of the Peace Dividend*, WPS/95-8, Oxford, UK

Commission Economique pour l'Afrique (2015). *Profile de Pays – Maroc*. Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Addis Ababa, Ethiopia

Commission Economique pour l'Afrique et Banque Africaine de Developpement (2012). *Etat de l'Integration Regionale en Afrique VI: Harmoniser les politiques pour transformer l'environnement du commerce*, CEA en collaboration avec la BAD, Addis-Abeba, Ethiopie

Desai, M. (1991). "Human Development Concepts and Measurement", *European Economic Review*, vol. 35, pp.350-357.

Economic Commission for Africa (2012). *African Gender Development Index, Regional Report*, UN Economic Commission for Africa, Addis Ababa.

Economic Commission for Africa (2013). *Economic and Social Situation in West Africa in 2011-2012 and Outlook for 2013*, UN Economic Commission for Africa, Subregional Office in for West Africa, Niamey.

Economic Commission for Africa (2016). *Country Profile: Sudan*, Economic Commission for Africa (ECA), Addis Ababa

Economic Commission for Europe and World Bank Institute (2010). *Developing Gender Statistics: A Practical Tool*, United Nations, Geneva.

Egypt Network for Integrated Development, *A Profile of Poverty across Egypt and Recommendations*, Policy Brief No. 015

EIU (2005). *The World in 2005*, Economic Intelligence Unit, London.

EIU (2016). *Mauritania: Country Profile*, Economic Intelligence Unit, Brussels.

El Laithy, H. 2009. *The ADCR 2011: Poverty in Egypt, Arab Development Challenges, Background Paper 2011*, Report for the UNDP

Gaafarawi, I. *Poverty Reduction Strategies in Egypt: The Role of Social Safety*. The National Project for targeting Groups eligible for programmes, National Centre for Social and Criminological Research and Ministry of Solidarity and Social Justice

Gouvernement de Mauritanie (2013), *Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2013*, Nouakchott, Mauritanie

Gouvernement de Tunisie (2014), *Profil genre de la Tunisie*, Gouvernement de Tunisie, Tunis

Government of Sudan (2009), *National Budget Household Survey*, Khartoum

Haut Commissariat au Plan (2015), *Notes de conjoncture 2015*, Haut Commissariat au Plan (HCP), Rabat, Maroc

Hedman, B, F. Perucci and P. Sundstroem (1996). *Engendering Statistics. A Tool for Change*, Statistics Sweden.

ILO (2012a). Decent Work Indicators – Concepts and Definitions, ILO Manual, International Labour Organization, Geneva.

ILO (2012b). Global Employment Trends for Youth 2012, International Labour Organization, Geneva

ILO (2015). Key Labour Market Indicators of the Labour Market (KILM), 8<sup>th</sup> Edition, International Labour Organization, Geneva

Institute National de la Statistique (2012), Mesure de la pauvreté des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010, Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec la BAD, Tunis, Tunisie

Kaufman D, Kraay A, Mastruzzi M The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues, World Bank Working Paper 5430, Washington.

Klasen, S. (1998). "Social Exclusion and Children in OECD countries: Some Conceptual Issues", Centre for Educational Research and Innovation, OECD, Paris.

Macculi, I. and C. B. Acosta (2014). Measuring Human exclusion for Structural Transformation: The African Social Development Index, Development Journal Vol. 57(3-4), pp. 472-491

Magnoli Bocchi, Alessandro; Pontara, Nicola; fall, Khayar; Tejada, Catalina M.; Cuervo, Pablo Gallego. 2008. Reaching the millennium development goals: Mauritania should care. Policy Research working paper; no. WPS 4674. Washington, DC: World Bank

Mc Gillivray, M. (1991). "The Human Development Index: Yet Another Redundant and Composite Development Indicator?", World Development, Vol. 19(10), pp. 1461.

Mckinsey Global Institute (2012). Africa at work: Job creation and inclusive growth.

Ministry of Planning, Monitoring and Administrative Reform and UNDP 2015. Egypt's Progress towards Millennium Development Goals, Cairo, Egypt.

OECD (2011). "Interpreting OECD Social Indicators" in Society at a Glance 2011, Organization for Economic Cooperation and Development, Paris.

Office National de la Statistique (2015), Démographie Algérienne 2015, no. 740, Office National de la Statistique (ONS), Alger, Algérie

Office National de la Statistique (2016a), Activité, Emploi et Chômage en Avril 2016, no. 748, Office National de la Statistique (ONS), Alger, Algérie

Office National de la Statistique (2016b), "Rétrospective des comptes économiques de 1963-2014", Collections Statistiques No. 197-2016, Série E : Statistiques Economiques N. 85, Office National de la Statistiques (ONS), Alger, Algérie

Omer, S, Ahmed, N & Osman, H, (2008). Gender Gap Analysis, Khartoum.

Office National de la Statistique (2014), Projections de la Population 2000-2014, Statistiques de la balance des paiements et du taux de change, ONS, Nouakchott, Mauritanie

PNUD (2015), Rapport sur le Développement Humain 2015, Note d'orientation pour les pays sur le RDH 2015, Programme des Nations Unies pour le Développement, Algérie.

Ravallion, M., S. Chen and P. Sangraula (2007). "New Evidence on the Urbanization of Global Poverty", Background paper for the World Development Report 2008, WPS4199, World Bank, Washington.

République Algérienne (2008), Enquête Nationale a Indicateurs Multiples (MICS), Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, en collaboration avec UNICEF, FNUAP, ONU-SIDA. Alger.

République Algérienne (2015), Plan National de Réduction de la Mortalité Maternelle (PNRAMM) 2015-2019, Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, en collaboration avec UNICEF. Alger.

Said, M. 2015. Policies and Interventions on Youth Employment- in Egypt, Paper prepared for the European Training Foundation.

Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*, North Holland.

Sen, A. K. (1993). "Capability and Well-being", in A. Sen, & M. Nussbaum (Eds.), *The Quality of Life*. Oxford: Clarendon Press.

Smith, C. L, and L. Haddad (2000). "Explaining malnutrition in developing countries: A cross-country analysis", International Food Policy Research Institute, Washington.

Tacoli, C., McGranahan, G. and Satterthwaite, D. 2014. *World Migration Report 2015: Urbanisation, Rural-urban Migration and Urban Poverty*. Human Settlements Group, International Institute for Environment and Development, London ( International Organisation for Migration).

Townsend, P. (1979). *Poverty in the United Kingdom*, Penguin Books, Harmondsworth, England.

Turkawi A (2015) *Social Protection and Safety nets*, Institute of Development studies U.K.

UNDP (2015), *Human Development Report 2015*, United Nations Development Programme, New York

UNDP, *Human Development Report 2013*, United Nations Development Programme, New York

United Nations (1995). *World Summit Social Development: Programme of Action*, Copenhagen.

United Nations (2012), *MDG Report 2012: Emerging Perspectives from Africa on the post-2015 Development Agenda*, United Nations in collaboration with AUC, AfDB and UNDP, New York.

United Nations (2014), *MDG Report 2014: Assessing Progress in Africa toward the Millennium Development Goals*, UN in collaboration with UNDP, African Development Bank and AUC

United Nations Development Programme (1990). *Human Development Report*, United Nations Development Programme, New York.

United Nations Development Programme (2014), *Human Development Report 2014*, United Nations Development Programme, New York.

United Nations Education, science and Culture Organization (2014). *Education for all*, UNESCO, Paris 2014.

Verme, P., Milanovic, B., Al-Shawarby, S., El-Tawila, S., Gadallah, M. and El-Majeed, A.A. 2014. Inside Inequality in the Arab Republic of Egypt, Facts and Perceptions across People, Time and Space, The World Bank, Washington, D.C.

# Annexe I : Méthode de calcul de l'Indice africain de développement social (IADS)

Comme indiqué dans la Section 2 du Rapport, l'IADS cherche à mesurer la distance entre les individus qui sont capables de participer au développement et ceux qui en sont exclus. Cet écart entre les individus inclus et les individus exclus du développement peut se mesurer par une simple fonction de distance:

$$[dExv] = \frac{\alpha P_x^v}{1 - \alpha P_x^v}$$

où ( $P^v$ ) mesure le degré d'exclusion d'un individu par rapport à une dimension spécifique du développement (v), par exemple la prévalence d'enfants sous-alimentés ou la proportion de personnes se trouvant en dessous du seuil de pauvreté dans une population (x).

Si  $P_x^v > 0,5$ , la formule donne une valeur maximale de 1, car lorsque plus de 50 % de la population est 'exclue', cela représente une situation disproportionnée (*normalisation*).

Lorsque un indicateur donné mesure le degré d'inclusion (plutôt que d'« exclusion »), par exemple dans le cas du taux d'alphabétisation, l'indicateur est transformé en appliquant la formule :

$$\alpha P_x^v = 1 - (\alpha P_x^v)$$

Dans ce cas, l'écart dans le niveau d'exclusion peut être calculée par l'application de l'équation inverse :

$$[dExv] = \frac{1 - \alpha P_x^v}{\alpha P_x^v}$$

De même, si  $P_x^v < 0,5$ , la formule donne une valeur maximale de 1.

Après normalisation, le niveau d'exclusion humaine se situera entre 0 et 1 ( $dEx^v \leq 1$ ), indiquant la distance proportionnelle entre ceux qui participent à une dimension spécifique du développement et ceux qui en sont exclus. Dans le cas d'indicateurs où il n'y a pas de valeur comparative nationale, comme la mortalité et l'espérance de vie à 60 ans, on applique une référence comparable pour estimer la distance à une situation souhaitée ou attendue, comme suit :

$$[dEx^v] = \frac{P_x^v - P_x^r}{P_x^v}$$

où <sup>(r)</sup> est une valeur de référence<sup>12</sup> établie comme paramètre comparatif pour une population donnée ( $P$ ) et un groupe d'âge donné (x).

Si l'indicateur reflète une situation d'inclusion, comme l'espérance de vie à 60 ans, on applique la formule suivante :

$$[dEx^v] = \frac{P_x^r - P_x^v}{P_x^v}$$

12 La valeur de référence pour un indicateur donnée (par exemple, le taux de mortalité infantile) est donnée par la moyenne des valeurs des pays se situant à un niveau de développement immédiatement supérieur, selon la catégorisation fournie par la Banque Mondiale.

Tableau A.1 : Mortalité infantile

Indicateur	Mortalité infantile
Dimension de l'exclusion :	<p>Survie</p> <p>Pour mesurer la survie, c'est-à-dire l'accès à la vie, on établit le nombre d'enfants qui ne passent pas leur premier anniversaire. On estime qu'environ 45 % des décès des enfants de moins de 5 ans ont lieu en fait avant 1 an1. Cette situation est souvent le résultat d'une exclusion des prestations de soins et de la mauvaise qualité des installations sanitaires. La mesure de l'exclusion, dans ce domaine, est calculée à l'aide des taux de mortalité infantile au niveau national, qui sont ensuite comparés au taux moyen de mortalité infantile dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.</p>
Définition :	<p>Nombre d'enfants qui meurent avant 1 an pour 1 000 naissances vivantes (OMS).</p>
Formule :	$[dEx^{Im}] = \frac{Im_{0-1}^n - Im_{0-1}^r}{Im_{0-1}^n}$ <p>[ <math>dEx^{Im}</math> ]: Degré d'exclusion des services de soins de santé primaires  <math>Im_{0-1}^r</math> : La valeur de référence de la mortalité infantile donnée par la valeur moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure  <math>Im_{0-1}^n</math> : Estimation nationale de la mortalité infantile</p>
Calcul :	<p>Au niveau national, dans les campagnes et dans les villes, chez les hommes et chez les femmes</p> <p>Application de la formule :</p> $[dEx^{Im}] = \frac{Im_{0-1}^n - Im_{0-1}^r}{Im_{0-1}^n} (*)$ <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :          Si <math>Im_{0-28}^n &lt; Im_{0-1}^r</math>, prendre la valeur 0          Sinon, appliquer la formule (*)</p> <p>Niveau sous-national</p> <p>La procédure est la suivante :          On détermine la valeur minimale de la mortalité au niveau sous-national, c'est-à-dire sa valeur dans l'ensemble des sous-régions, dans le pays, pendant une année donnée. Ce chiffre devient la nouvelle valeur de référence :</p> $min(Im_{0-1}^{Sub})$ <p>où</p> $min(Im_{0-1}^{Sub}) = Im_{0-1}^{SubRef}$ <p>Min (ImSub0-1) est la valeur de référence minimale de la mortalité infantile au niveau sous-national.          Et Im Subi0-1 est l'estimation sous-nationale de la mortalité infantile des moins de 1 an pour chaque sous-région i.</p> <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :          Si <math>Im_{0-1}^{Sub} &lt; Im_{0-1}^{SubRef}</math>, donner la valeur 0          Sinon, appliquer la formule (*)</p>

Tableau A.2 : Retard de croissance

Indicateur	Retard de croissance
Dimension de l'exclusion :	<p>Nutrition</p> <p>La deuxième dimension de l'exclusion est la capacité réduite des enfants de satisfaire leurs besoins nutritionnels de base. Les conséquences durant le cycle de vie de la malnutrition pendant la prime enfance ont été largement analysées, et sa prévalence indique notamment l'exclusion des services adéquats de soins de santé (CEA, 2013a).</p>
Définition :	<p>Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, c'est-à-dire ceux dont le rapport de la taille à l'âge s'écarte de plus de deux écarts types en dessous de la valeur médiane pour la population de référence internationale âgée de 0 à 59 mois (OMS).</p>
Formule :	$[dEx^{ChM}] = \frac{ChM_{28d-59m}^n}{1 - ChM_{28d-59m}^n}$ <p><math>[dEx^{ChM}]</math> : Degré d'exclusion de la santé et de la nutrition</p> <p><math>ChM_{28d-59m}^n</math></p> <p>: Proportion d'enfants âgés de 28 jours à 59 mois souffrant de malnutrition chronique, au niveau national</p>
Calcul :	<p><b>Niveaux national/sous-national, zones rurales/zones urbaines, femmes/hommes</b></p> <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (SI) :</p> <p>SI <math>ChM_{28d-59m}^n &gt; 50</math>, prendre la valeur 1</p> <p>Si non, appliquer la formule (*) :</p> <p style="text-align: right;">(*)</p> $[dEx^{ChM}] = \frac{ChM_{28d-59m}^n}{1 - ChM_{28d-59m}^n}$

Tableau A.3: Taux d'alphabétisation (15-24 ans)

Indicateur	Taux d'alphabétisation (15-24 ans)
Dimension de l'exclusion :	<p>Éducation</p> <p>Une troisième manifestation de l'exclusion, dans le cycle de vie, est liée à l'accès à une éducation de qualité, qui offre de plus vastes possibilités plus tard dans la vie. Les taux d'alphabétisation observés après les années normales de scolarité (15-24 ans) offrent une bonne image de l'efficacité des efforts éducatifs, ainsi que leur impact.</p>
Définition :	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans qui peut lire et écrire (UNESCO).
Formule :	$[dEx^{Lr}] = \frac{1 - Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}{Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}$ <p><math>[dEx^{Lr}]</math> : Degré d'exclusion de l'accès à une éducation de qualité</p> <p><math>Lr_{15-24}^{\tilde{v}}</math> : Taux d'alphabétisation des 15-24 ans</p>
Calcul :	<p><b>Aux niveaux national et sous-national</b></p> <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :</p> <p>Si <math>Lr_{15-24}^{\tilde{v}} &lt; 50</math>, prendre la valeur 1</p> <p>Sinon, appliquer la formule (*) :</p> $[dEx^{Lr}] = \frac{1 - Lr_{15-24}^{\tilde{v}}}{Lr_{15-24}^{\tilde{v}}} \quad (*)$

Tableau A.4 : Chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans

Indicateur	Chômage des jeunes (15-24 ans)
Dimension de l'exclusion:	<p><b>Accès au marché du travail</b></p> <p>Les individus se heurtent à une autre forme d'exclusion quand ils achèvent leurs études : leur capacité relative de trouver un emploi décent. Le passage de l'établissement scolaire à l'emploi est souvent déterminé par la capacité de l'économie de créer des emplois pour cette tranche d'âge essentielle.</p>
Définition :	Part de la population active jeune sans travail, mais pourtant disponible et cherchant un emploi (définition de l'OIT)*.
Formule :	$[dEx^{Yu}] = \frac{Yu_{15-24}^n}{1 - Yu_{15-24}^n}$ <p><math>[dEx^{Yu}]</math> : Degré d'exclusion de l'accès au marché du travail</p> <p><math>Yu_{15-24}^n</math> : Proportion d'individus âgés de 15 à 24 ans qui sont en chômage, mesurée à l'échelle nationale</p>
Calcul :	<p><b>Aux niveaux national et sous-national</b></p> <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :</p> <p>Si <math>Yu_{15-24}^n &gt; 50</math>, prendre la valeur 1</p> <p>Sinon, appliquer la formule (*) :</p> $[dEx^{Yu}] = \frac{Yu_{15-24}^n}{1 - Yu_{15-24}^n} (*)$

Tableau A.5 : Pauvreté mesurée à l'échelle nationale

Indicateur	Pauvreté mesurée à l'échelle nationale
Dimension :	<p><b>Moyens de subsistance</b></p> <p>Une forme essentielle d'exclusion, à l'âge adulte, tient à l'incapacité d'un individu de satisfaire les besoins essentiels pour lui-même et sa famille, qui permettent de vivre une vie décente. Cela se reflète dans le niveau de pauvreté, calculé sur la base de la consommation, de l'apport calorique ou du revenu (selon le type de seuil de pauvreté défini au niveau national).</p>
Définition :	Proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté national.
Formule :	$[dEx^{Np}] = \frac{Np_h^n}{1 - Np_h^n}$ <p><math>[dEx^{Np}]</math> : Degré d'exclusion des moyens de substance essentiels</p> <p><math>Np_h^n</math> : <b>Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national</b></p>
Calcul :	<p><b>Aux niveaux national et sous-national</b></p> <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :</p> <p>Si <math>Np_h^n &gt; 50</math>, prendre la valeur 1</p> <p>Sinon, appliquer la formule (*) :</p> $[dEx^{Np}] = \frac{Np_h^n}{1 - Np_h^n} (*)$

\* La définition du chômage et de la tranche d'âge diffèrent selon les pays.

**Tableau A.6: Espérance de vie à 60 ans**

Indicateur	Espérance de vie à 60 ans
Dimension :	La capacité d'une personne âgée de rester socialement intégrée et de mener une vie décente est une forme essentielle d'inclusion aux phases tardives de la vie. À cet égard, une espérance de vie à 60 ans est une bonne variable pour représenter la qualité de vie et exprimer le degré de sécurité sociale assurée par l'État à ces catégories de personnes. La mesure de l'exclusion, dans ce domaine, est calculée à l'aide de l'espérance de vie à 60 ans à l'échelle nationale puis est comparée à l'espérance de vie moyenne à 60 ans dans les pays** à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
Définition :	Nombre moyen d'années qu'une personne ayant cet âge peut espérer vivre encore, en supposant des niveaux constants de mortalité par âge (OMS).
Formule :	$dEx^{Le} = \frac{Le_{60}^{Ref} - Le_{60}^n}{Le_{60}^{Ref}}$ <p> <math>[dEx^{Lr}]</math> : Degré d'exclusion de la survie au grand âge  <math>Le_{60}^{Ref}</math> : Valeur de référence de l'espérance de vie à 60 ans  <math>Le_{60}^n</math> : Valeur moyenne de l'espérance de vie dans le pays à 60 ans         </p>
Calcul :	<b>Au niveau national</b>
	<p>Appliquer la formule :</p> $dEx^{Le} = \frac{Le_{60}^{Ref} - Le_{60}^n}{Le_{60}^{Ref}} (*)$ <p>Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :</p> <p>Si <math>Le_{60}^{Ref} &lt; Le_{60}^n</math>, prendre la valeur 0</p> <p>Sinon, appliquer la formule (*)</p>
	<b>Au niveau sous-national</b>

La méthode utilisée ici pour déterminer non pas l'IADS mais les valeurs de l'espérance de vie après 60 ans au niveau sous-national est empruntée au PNUD (2009)\*\*\*. Cette méthode exige deux ensembles de données :

- a. L'espérance de vie nationale à 60 ans; et
- b. La proportion de la population se trouvant au-dessus de l'espérance de vie à 60 ans à l'échelle nationale.

Ainsi, le calcul suppose deux étapes :

- Déterminer la proportion de la population âgée de 60 ans ou plus dans une année donnée et dans chaque sous-région (pour cela, il faut disposer de données démographiques ventilées par région). On appelle cette valeur  $X_{ydis}$ ;
- Déterminer la médiane ( $m$ ) de cette proportion pour une année donnée.

Ainsi, appliquer les critères suivants :

- Si  $X_{ydis} > m$ , alors  $Le_i = Le_n * [1 + (X_{ydis} / 100)]$
- Si  $X_{ydis} < m$ , alors  $Le_i = Le_n * [1 - (X_{ydis} / 100)]$
- Si  $X_{ydis} = m$ , alors  $Le_i = Le_n$

Une fois que l'espérance de vie à 60 ans a été déterminée pour chaque sous-région, la formule de calcul de l'Indice pour l'indicateur 6 au niveau sous-national est la suivante :

Après avoir obtenu les estimations de l'espérance de vie à 60 ans au niveau sous-national, le calcul de l'IADS au niveau sous-national est le suivant :

- Déterminer la valeur maximale de l'espérance de vie au niveau sous-national, qui devient alors la nouvelle valeur de référence, dans une année donnée. On la

désigne par la formule  $Max(Le_{60}^{Sub})$  et la nouvelle formule devient alors :

$$[dEx^{Le}]_i = \frac{Max(Le_{60}^{Sub}) - Le_{60}^{Sub_i} (*)}{Max(Le_{60}^{Sub_i})}$$

où  $Max(Le_{60}^{Sub}) = Le_{60}^{SubRef}$  est la valeur de référence maximale de l'espérance de vie à 60 ans au niveau sous-national.

Et  $Le_{60}^{Sub_i}$  : sont les estimations sous-nationales de l'espérance de vie à 60 ans pour chaque sous-région  $i$ .

Dans Excel, utiliser la condition IF (Si) :

Si  $Le_{60}^{SubRef} < Le_{60}^{Sub_i}$ , prendre la valeur 0

Sinon, appliquer la formule (\*).

\*\* Cette catégorisation est définie par la Banque mondiale, et classe les pays selon leur niveau de développement. La valeur de référence pour le calcul de l'indicateur 1 dans chaque pays correspond à la moyenne des pays de la catégorie immédiatement supérieure.

# Agrégation de l'indice

Pour évaluer l'exclusion humaine au niveau global, tout au long du cycle de vie, on agrège les niveaux d'exclusion dans chacune des six dimensions retenues, par une simple sommation arithmétique :

$$HEx^v = dEx^{nm} + dEx^{hm} + dEx^{Lr} + dEx^{Yu} + dEx^{np} + dEx^{Le}$$

Comme chaque indicateur peut prendre une valeur entre 0 et 1, le score global se situe entre 0 et 6 ( $0 < 6$ ), qui exprime le degré d'exclusion d'un individu au cours de son existence. La valeur totale de l'indice traduit donc la probabilité pour un individu d'être exclu du processus de développement dans ses six dimensions clés. Si on ne dispose pas de statistiques pour décrire l'une des dimensions, on normalise afin de pouvoir réestimer les résultats sur la base de 5 indicateurs. Cependant, si deux ou plusieurs dimensions font défaut faute de statistiques, on ne peut pas évaluer l'exclusion, et il faut donc ne pas retenir le pays.

## Estimations au niveau sous-national et dans le temps

La même méthode peut être appliquée pour évaluer l'exclusion au niveau des différentes sous-régions (ou départements) d'un pays pour identifier les inégalités dans les niveaux d'exclusion à l'intérieur d'un pays. La méthode peut également être utilisée avec des séries chronologiques pour décrire l'évolution dans le temps des facteurs d'exclusion dans chacune des sous-régions du pays. Ces résultats permettent de 'cartographier' les politiques sociales et les facteurs qui ont pu contribuer à la réduction (ou à l'accroissement) de l'exclusion au fil du temps et dans les différentes sous-régions d'un pays.

## Exclusion entre sous-groupes de population

De même, l'Indice peut être ventilé par sexe et par milieu de résidence, permettant ainsi une analyse transversale de l'exclusion entre les différents groupes sociaux, affinant l'analyse et fournissant des éléments pour un meilleur ciblage des politiques sociales.

\*\*\* Voir [http://www.asia-pacific.undp.org/content/rbap/en/home/library/human\\_development/sub-national-hdi-bhutan-case.html](http://www.asia-pacific.undp.org/content/rbap/en/home/library/human_development/sub-national-hdi-bhutan-case.html).

## Annexe 2 : Revue des indices de développement social dans le monde

Depuis longtemps déjà, le PIB par habitant est utilisé comme seul indicateur de la croissance économique dans la plupart des pays et régions du monde. En 1990, le PNUD a introduit une innovation majeure en mesurant le développement humain dans sa première publication intitulée *Rapport sur le développement humain* (PNUD, 1990). L'Indice de développement humain a été introduit en raison de l'idée que la croissance économique, mesurée à l'aide d'indicateurs habituels reposant sur le revenu tels que le PIB par habitant, ne reflète pas correctement le développement humain et social. L'Indice regroupe trois principales dimensions du bien-être : l'espérance de vie à la naissance, l'éducation et le PIB réel par habitant. Le PNUD a depuis affiné certaines de ces composantes et retenu des indicateurs supplémentaires tels que l'Indice sexo-spécifique de développement humain et la mesure de l'autonomisation des femmes, qui traduisent le degré d'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le développement des différents pays<sup>13</sup>.

L'Indice de développement humain (IDH) a eu un écho puissant dans le discours sur le développement au fil des ans, mais certains observateurs estiment que les indicateurs constitutifs de l'IDH demeurent trop larges car ils ne saisissent pas des aspects critiques du développement, tels que l'inégalité, la vulnérabilité ou les questions d'environnement. D'autres observateurs ont remis en question l'indice en raison des conséquences de la simple sommation arithmétique des trois indicateurs constitutifs de l'Indice, méthode qui, semble-t-il, masque les corrélations existant entre ses divers éléments constitutifs (Desai, 1991; McGillivray, 1991; Sen, 1993). Cependant, la simplicité de l'IDH en a fait l'indice de développement sans doute le plus largement utilisé dans le monde actuellement.

En 2000, au Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde entier ont fait une nouvelle percée en adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) comme cadre principal d'analyse, à l'échelle mondiale, pour aider les pays à suivre et à accélérer les progrès de leur développement économique et social à l'horizon 2015. Chacun des huit OMD convenus sur le plan international comprend lui-même une liste de cibles quantifiables et assorties d'un calendrier, ainsi que d'indicateurs qui permettent de suivre les progrès dans les domaines de la pauvreté (objectif 1), de l'enseignement primaire (objectif 2), de l'égalité des sexes (objectif 3), de la lutte contre la mortalité infantile et maternelle, et des principales maladies transmissibles (objectifs 4, 5 et 6), de la durabilité environnementale (objectif 7) et d'un partenariat mondial pour le développement (objectif 8). Depuis leur adoption, les OMD sont probablement devenus le cadre de réflexion le plus important dans la coopération pour le développement au niveau mondial, et ont apporté une forte impulsion à l'action menée dans les différents régions et pays en ouvrant la voie au programme de développement pour l'après-2015.

Plusieurs institutions ont élaboré et utilisé un nombre d'autres instruments et indicateurs qui leur permettent de suivre le développement social dans différents domaines :

---

<sup>13</sup> Ces deux indicateurs ont été introduits par le PNUD en 1995 et sont considérés l'extension sexo-spécifique de l'Indice de développement humain. Si l'Indice sexo-spécifique de développement humain tient compte des lacunes existantes concernant la parité, dans l'Indice de développement humain, la mesure de l'émancipation des femmes repose sur des estimations des revenus économiques des femmes, leur participation aux emplois les mieux rémunérés et l'accès aux professions libérales et aux sièges parlementaires (Klasen, 1998).

- L'Economist Intelligence Unit a élaboré un indice de la « qualité de vie » en 2005, en s'appuyant sur une méthode qui relie les résultats d'enquêtes sur la satisfaction subjective aux facteurs objectifs de la qualité de vie dans 111 pays. Le modèle distingue neuf facteurs : santé, bien-être matériel, stabilité politique et sécurité, relations familiales, vie collective, changement climatique, sécurité de l'emploi, liberté politique et égalité des sexes – les trois premiers facteurs étant les plus importants, comme le montre leur coefficient de pondération (EIU, 2005).
- Les indicateurs de travail décent de l'Organisation Mondiale du Travail reposent sur 10 éléments constitutifs d'un travail décent, notamment l'égalité des chances sur le lieu de travail, une rémunération adéquate, un emploi productif, la sécurité sociale et le dialogue social. Les éléments d'inclusion sociale existent mais renvoient au cadre juridique sur lequel reposent les conditions et perspectives de l'emploi (OIT, 2012a).
- Les indicateurs sociaux de l'Organisation de coopération et de développement économique ont été élaborés pour évaluer les progrès sociaux dans les pays de l'OCDE dans quatre grands domaines d'intervention publique, à savoir: l'autosuffisance, l'équité, l'état de santé et la cohésion sociale. Le dernier élément est particulièrement important dans l'optique de l'exclusion car il mesure l'ampleur de la participation des citoyens à la vie collective et à la confiance mutuelle. L'équité tient compte de la capacité de disposer de services sociaux et de perspectives économiques, tandis que l'autosuffisance comprend les indicateurs de l'emploi ou encore de la performance scolaire (OCDE, 2011).
- Les indicateurs d'inclusion sociale de l'Union européenne sont une série d'indicateurs regroupés autour de cinq dimensions principales qui mesurent la pauvreté, l'inégalité, l'emploi, l'éducation et la santé dans les pays de l'Union.
- L'Indice multidimensionnel de la pauvreté<sup>14</sup> a été élaboré par le PNUD et l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI). Il s'agit d'un indice composite reposant sur un ensemble d'indicateurs du revenu et d'autres éléments, selon une méthode utilisée pour la première fois par Townsend (1979) puis par Sen (1985). Cet indice a jusqu'à présent été appliqué à 91 pays et est considéré comme le successeur de l'Indice de développement humain pour le suivi du programme de développement à l'horizon 2030 (MPI, 2011)<sup>15</sup>.
- Deux autres indices sont particulièrement importants car ils ont été élaborés spécifiquement dans un cadre africain:
  - L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine, qui mesure la qualité de la gouvernance nationale en Afrique en fonction de 88 critères divisés en quatre grandes catégories : a) sécurité et état de droit; b) participation et droits de l'homme; c) possibilités économiques durables; et d) développement humain. Cet indice cherche à mesurer la qualité des services fournis par les gouvernements aux Africains.
  - L'Indice du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a été élaboré par la CEA comme instrument multidimensionnel, appliqué à l'Afrique, pour évaluer l'égalité des sexes et l'évolution de l'autonomisation des femmes en Afrique (CEA, 2012). La troisième phase de la confection de l'indice – lancé pour la première fois dans 12 pays en 2009 – a été réalisée en 2014-2015. L'indice repose sur une évaluation quantitative des

14 Voir <http://hdr.undp.org/en/content/multidimensional-poverty-index-mpi>.

15 Voir encadré 1 pour une analyse comparative des trois indices : l'Indice de développement humain, l'Indice multidimensionnel de la pauvreté et l'Indice africain de développement social.

disparités entre les sexes dans la vie sociale, économique et politique – grâce à l'Indice de la condition féminine. Le deuxième élément constitutif de l'IDISA est le Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique, qui est une évaluation qualitative de ce que fait chaque gouvernement pour respecter les engagements pris à l'échelle mondiale et régionale concernant la condition féminine et les droits des femmes.

Malgré la diversité de cet ensemble d'indicateurs de développement, la méthode utilisée dans l'IADS est novatrice, car elle est fondée sur le cycle de vie, et permet donc d'évaluer les effets de l'exclusion depuis la prime enfance jusqu'au troisième âge selon différentes dimensions du développement. Son calcul, dans le temps et pour différents groupes de la population, aux niveaux national et sous-national, permet de saisir les inégalités à l'intérieur des pays et entre pays et identifier les principaux facteurs de l'exclusion pour un meilleur ciblage des politiques sociales en Afrique.







